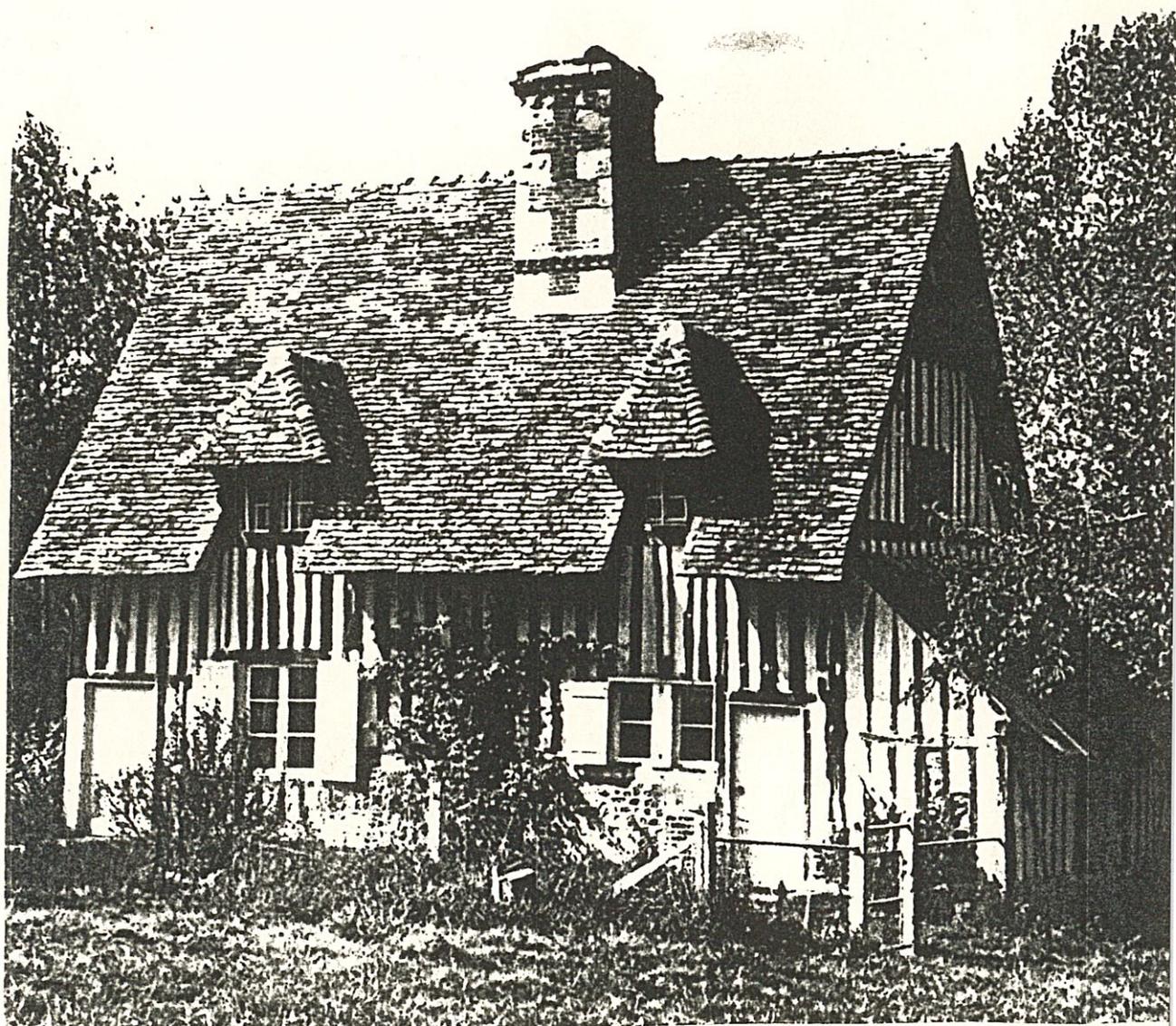


HISTOIRE &

TRADITIONS POPULAIRES

Bulletin publié par le Foyer Rural le Billot, 14 170 L'Oudon



Maison hameau du Moulin XIVè - XVè s. - Le Brèvedent

HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES

juin 1996 - N° 54

Sommaire

<i>Promenade-découverte de l'architecture du sud Pays d'Auge - 23 juin 1996</i>		p. 3
<i>Mézidon au Moyen-Age</i>	Jean-Alain Cairon	p. 5
<i>Notes sur quelques maisons du hameau du Moulin Le Brèvedent</i>	Michel Cottin	p. 23
<i>A propos de l'exposition "Chauffage et éclairage" Quelques apports étymologiques</i>	Dominique Fournier	p. 37
<i>Notes sur quelques futailles du Pays d'Auge</i>	Pierre Frémont	p. 45
<i>Les "Pailleux de 1976"</i>	Albert Duclos	p. 51
<i>La journée archéologique du 18 août 1996</i>		p. 57
<i>Courrier des lecteurs</i>		p. 60
<i>Fiches d'anthroponymie normande</i>	D. Fournier	p. 65

Imprimerie Spéciale: FOYER RURAL LE BILLOT
N° de publication: ISSN 0298 6728
Nombre d'exemplaires: 500

Responsables de publication:

Gérant: Jack MANEUVRIER

Membres: Almir et Ginette BELLIER, Dominique BORDEAUX, Arlette et Yvon BOUILLE, Denise BOURGAULT, Eric et Raymonde BOURGAULT, Thierry et Paulette BRICON, Henri CALLEWAERT, Michel et Marie-France CHANU, Jean et Yvette DENIS, Pierre et Brigitte FERRAND, Dominique FOURNIER, Pierre et Christiane GIRARD, Jean et Marie GODET, Gérard et Chantal GUILLIN, Marie-Thérèse HUGOT, Pierre LANGUE, Danie MANEUVRIER, Christophe MANEUVRIER, Michel NIGAULT, Jacqueline PAVY, Odile PLEKAN, Philippe et Michèle SORIN, François et Colette WEBRE.

Abonnement simple: 80 F
Abonnement Bienfaiteur avec adhésion à l'Association: 120 F

De nombreux bulletins sont distribués par nos adhérents.
En cas d'envoi par la poste, ajouter 40 F pour frais de P et T.

A nos lecteurs

Promenade-découverte

de l'architecture du sud Pays d'Auge

Dimanche 23 juin 1996 aura lieu notre traditionnelle "promenade-découverte de l'architecture du sud Pays d'Auge", en voitures particulières. Il devient de plus en plus difficile de visiter des manoirs prestigieux proches du Billot et que nous n'avons pas encore étudiés. En effet, afin de pouvoir offrir à nos adhérents une journée d'un coût modique, nous sommes dans l'obligation de préparer nous-mêmes le repas champêtre et de le servir au Billot, sous la tente mise aimablement à notre disposition par le Comité des Fêtes de L'Oudon. Mais cette disposition réduit considérablement le secteur géographique de nos promenades et, peut-être, serons-nous contraints de changer de formule. Cependant, les communes proches offrent généralement un inventaire architectural digne d'intérêt et une histoire susceptible d'intéresser nos participants et, elles ont, en outre, l'avantage de diminuer la durée et la distance des itinéraires.

C'est pourquoi, nous vous proposons de découvrir l'architecture complètement différente de deux communes, l'une avec ses maisons à pans de bois, Heurtevent, située dans le canton de Livarot, l'autre assise à la limite du Pays d'Auge, Ouille-la-Bien-Tournée et son architecture de pierre.

Programme

L'exposition "Chauffage et éclairage en Pays d'Auge" sera ouverte à partir de 8 h 30.

9 h 15 : Distribution de la documentation et départ en voitures. Les déplacements et stationnements seront plus aisés si nous pouvons diminuer le nombre de voitures en regroupant, dans un seul véhicule, le plus grand nombre de personnes.

9 h 45 : visite de l'église d'Heurtevent, belle église du XV^e siècle qui possède, entre autres choses, un magnifique retable du XVIII^e siècle.

10 h 15 : Ferme de l'église, belle ferme du XVIII^e siècle, étudiée par le professeur Brunet dans son ouvrage "Architecture rurale française: la Normandie", édition Berger-Levrault.

11 h : Les Closaies, ancienne ferme reconverti en chambres d'hôtes, du début du XVIII^e siècle, avec en particulier un très intéressant entre-colombages en tuileaux présentant 18 motifs différents.

11 h 45 : Manoir de la Cour-Thomas, très beau manoir du XVII^e siècle à pans de bois.

12 h 30 : Repas champêtre au Billot

15 h: Maison médiévale à Ouville-la-Bien-Tournée, exemple très rare d'une maison construite vers 1250 qui a encore conservé ses ouvertures d'origine ainsi qu'une façade et un mur pignon.

15 h 30: Ferme de La Croix: cette intéressante ferme à cour fermée présente une évolution chronologique dans sa construction: un four à pain, qui était primitivement une petite maison du XVI^e siècle; une maison du XVII^e siècle agrandie, sous Napoléon 1^{er}, d'une autre demeure.

16 h 15: Moulin d'Ouville La-Bien-Tournée qui possède encore sa roue.

16 h 30: Eglise d'Ouville-la-Bien-Tournée, magnifique église du XIII^e siècle, certainement l'une des plus intéressantes de la région.

17 h 15: Château de Thiéville dont certains éléments remontent à la fin du XIII^e siècle.

Participation (repas sans les boissons compris):

Adulte: 60 F, enfant moins de 14 ans: 35 F.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au jeudi 20 juin délai de rigueur.

Mézidon au Moyen-Age

La petite ville de Mézidon est surtout célèbre pour son important embranchement ferroviaire, mais elle mériterait que son histoire soit mieux connue. A l'occasion d'une étude du peuplement et de l'occupation du sol dans la moyenne vallée de la Dives (1), il est apparu que Mézidon présentait au Moyen-Age plusieurs particularités remarquables. Pour les présenter, nous adopterons un plan chronologique:

1. - Les origines: "Mézidon" avant l'an mil.
2. - Le XI^e siècle: La création de Mézidon.
3. - Le XII^e siècle: Une nouvelle organisation de l'espace et de la seigneurie.
4. - Mézidon au XIII^e et XV^e siècles: De la seigneurie laïque à la seigneurie ecclésiastique.

Mais il convient tout d'abord de préciser l'étendue de la paroisse de Mézidon à l'époque considérée. En effet Mézidon a absorbé, en 1848, l'ancienne commune du Breuil-sur-Dives (appelée aussi Saint-Pierre-du-Breuil), ce qui a entraîné un doublement de la superficie communale, enfin en 1972, les communes de Mézidon et de Canon ont fusionné. Dans cette étude, il sera uniquement question de Mézidon dans ses limites antérieures à 1848 qui sont également celles de la paroisse sous l'Ancien Régime (carte 1).

1ère partie: Les origines, Mézidon avant l'an mil

1. - Les origines: les découvertes archéologiques

Plusieurs découvertes archéologiques sont signalées à proximité du territoire de Mézidon. Deux d'entre elles peuvent être rattachées à la protohistoire:

- Près de la route de Mézidon à Saint-Pierre-sur-Dives, à Ecajeul, vers 1828, huit ou neuf squelettes, dont les extrémités reposaient sur des anneaux de pierre, furent mis au jour (2). Il est tentant de rapprocher cette découverte du toponyme "La Hoguette" (voir carte 1), même si A. de Caumont ne précise pas s'il s'agit d'une inhumation sous tumulus.

- A Canon, en 1781, sept squelettes dont les têtes reposaient sur des anneaux de cuivre rouge furent découverts sous un tumulus (3).

Pour l'antiquité gallo-romaine, signalons les vestiges d'un hypocauste mis au jour vers 1860, près de l'église du Breuil, lors de travaux effectués sur la route de Canon (4). Cette découverte semble localisée près du microtoponyme disparu "La Perruque" attesté en 1293 (5).

Aucune voie antique n'est indiscutablement attestée, mais le Chemin Chaussé venant de Jort et longeant l'église de Percy semble se diriger vers Mézidon (voir carte 1).

La vallée de la Dives à Mézidon, aux confins de la plaine de Caen-Falaise et du Pays d'Auge, semble donc fréquentée de longue date.

A l'époque gallo-romaine, Mézidon pourrait correspondre à l'extrémité occidentale du territoire des Lexovii. Le marais de Plainville, à proximité duquel on peut relever le microtoponyme "La Guérande" (6), évoquant un cours d'eau servant de frontière, correspondrait alors à l'endroit où cette limite rejoint le cours de la Dives (voir carte 1).

2. - La Christianisation

Tout laisse à penser que cette limite entre cités gallo-romaines fut aussi la limite originelle entre les diocèses de Lisieux et de Sées.

Les découvertes gallo-romaines et du Haut Moyen-Age de Percy, ainsi que la dédicace à saint Gervais (patron de l'église cathédrale de Sées), laissent penser que c'est en bordure de la voie romaine que s'élevait l'église mère du diocèse de Sées dans la région. Toute la rive gauche de la Dives devait dépendre de cette paroisse initiale.

Sur la rive lexovienne, l'église mère pourrait être l'église Saint-Martin D'Ecajeul ou d'Ecajolet, devenue plus tard le prieuré Sainte-Barbe sur la commune de Mézidon (voir carte 1) (7). Cet édifice pourrait être lié à un franchissement de la Dives, en effet le "Pont Luisant" (8) situé juste en face du prieuré de Sainte barbe, est dans l'exact prolongement du Chemin Chaussé venant de Jort par Percy. Cette paroisse initiale aurait inclus dans son ressort, les futures paroisses de Saint-Pierre d'Ecajeul, Mirbel, Soquence Saint-Maclou et peut-être Ouvre, Doux-Marais et Sainte-Marie-aux-Anglais (carte 2, les communautés d'habitants sous l'Ancien Régime).

Néanmoins une autre hypothèse peut également être retenue: elle consiste à placer l'église mère à Saint-Pierre d'Ecajeul (saint Pierre étant le patron de l'église cathédrale de Lisieux) et à faire de Saint-Martin d'Ecajeul une annexe datant du haut Moyen-âge (les églises saint Martin sont généralement datées des VI^e et VII^e s. et plus souvent des VII^e-VIII^e siècles).

Quoiqu'il en soit, en ce qui concerne l'antériorité de l'une ou l'autre des églises d'Ecajeul, il est certain que Saint-Martin est une église ancienne au ressort étendu puisque très longtemps Mirbel et Soquence ne seront considérées que comme ses succursales dotées d'une autonomie réduite.

En conclusion, vers l'an mil, on peut supposer que la future paroisse de Mézidon est séparée par la Dives entre la paroisse Saint-Martin d'Ecajolet dans le diocèse de Lisieux et la paroisse Saint-Pierre-du-Breuil (ou Saint-Gildard-Saint-Médard de Canon) démembrement de Saint-Gervais de Percy dans le diocèse de Sées. Cette

partie de Mézidon située sur la rive gauche était en grande partie boisée (bois de Canon).

2è partie: Le XIè siècle, la naissance de "Mézidon"

Le toponyme Mézidon (9), attesté sous les formes Mesodon ou en latin Mansio Odonis, ne pose aucun problème d'interprétation. Il s'agit du village d'un personnage nommé Odon. Nous examinerons d'abord à quel lignage peut appartenir ce personnage.

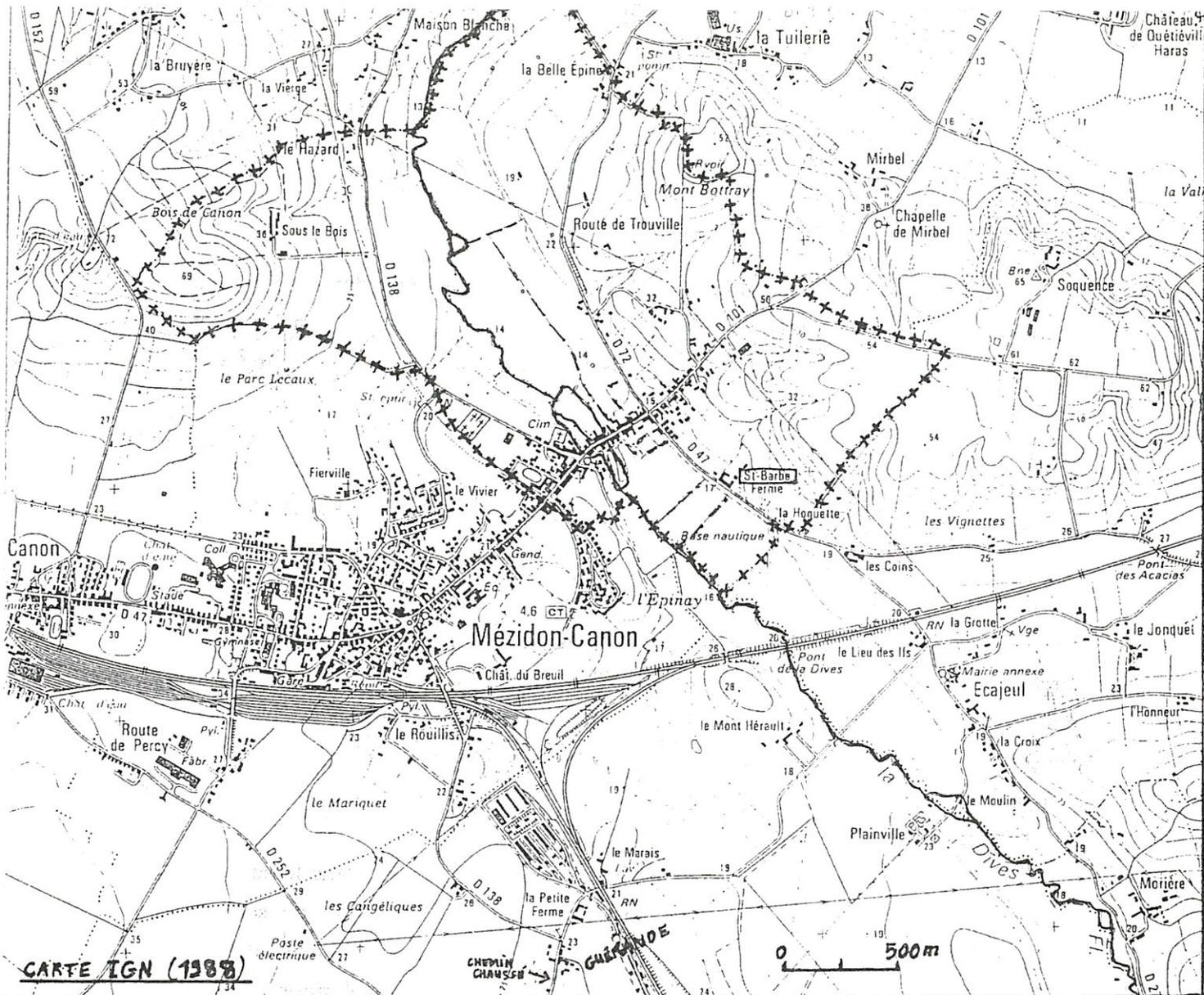
1. - Le lignage d'Odon Stigand

S'il est souvent mentionné à cause de l'origine scandinave du nom Stigand ("le marcheur"), le lignage reste mal connu (10). A partir des chartes et des textes médiévaux (chronique de Sainte-Barbe, Histoire d'Ordéric Vital) ou postérieurs (Neustria Pia), il est possible d'émettre les hypothèses suivantes concernant Odon Stigand, éponyme de Mézidon:

Issu d'un lignage haut normand, mais possédant des biens dans le sud Pays d'Auge, Odon a sa résidence à Mézidon dès 1040 (11). La charge de sénéchal (Dapifer) exercée par plusieurs membres du lignage, la mission de confiance dont est investi Odon Stigand par le duc Guillaume vers 1063/1064 (12), l'importance des possessions d'Odon dans la ville ducale de Falaise, permettent de supposer qu'Odon est l'un des fidèles des ducs de Normandie.

La tradition rapporte également qu'Odon Stigand a résidé à Constantinople, peut-être a-t-il participé au pèlerinage en Terre sainte de Robert le Magnifique.

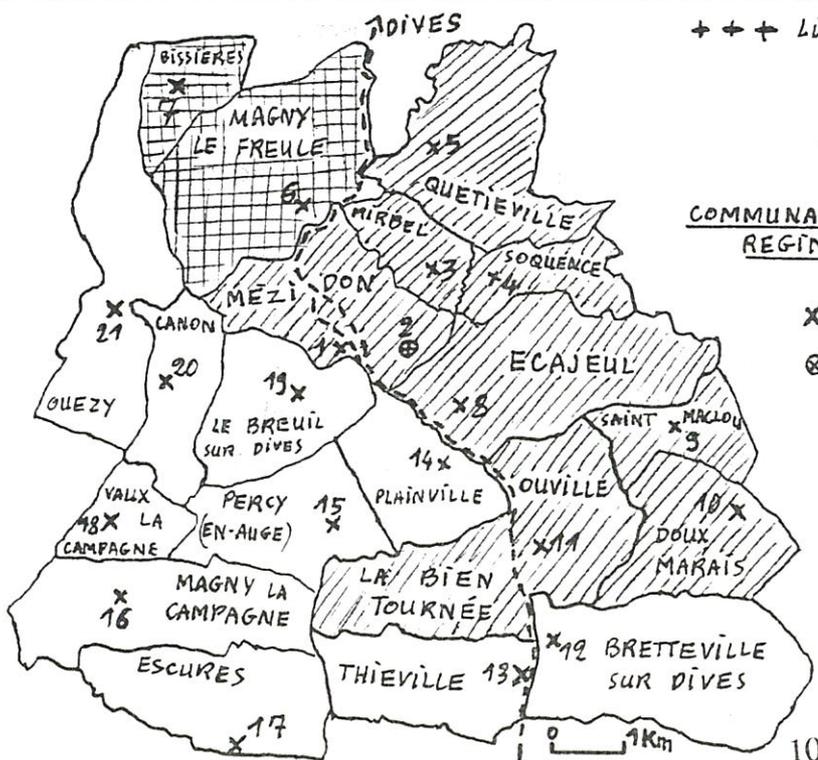
Les descendants d'Odon sont encore moins bien connus que leur père, et uniquement par des textes tardifs. A Odon succéda son fils Maurice. Nous ignorons la date du décès de ce dernier, nous savons seulement qu'en 1127, c'est Rabel de Tancarville, le mari d'une petite fille d'Odon, Agnès, qui est en possession de la baronnie de Mézidon.



+++ Limite de MEZIDON avant 1848

CARTE N°2

COMMUNAUTÉS D'HABITANTS SOUS L'ANCIEN RÉGIME (17^e-18^e siècles)



- | X EGLISE | DÉDICACES |
|--------------------|-------------------------------------|
| ⊗ SAINTE BARBE | - N° 1-10-11-12-16-18
NOTRE DAME |
| | - N° 2-5-13
ST MARTIN |
| | - N° 3-8-14-17-19
ST PIERRE |
| | - N° 4 : ST MICHEL |
| | - N° 6 : ST GERMAIN |
| | - N° 7 : ST CROIX |
| - N° 20 ST GILDARD | - N° 9 : ST MACLOU |
| - N° 21 ST AUBIN | - N° 15 : ST GERVAIS |

La baronnie de Mézidon s'étendait en arc-de-cercle entre Rouvres et Mesnil-Simon, en passant par Magny-la-Campagne, Biéville et Lécaude.

2. - Le château de Mézidon

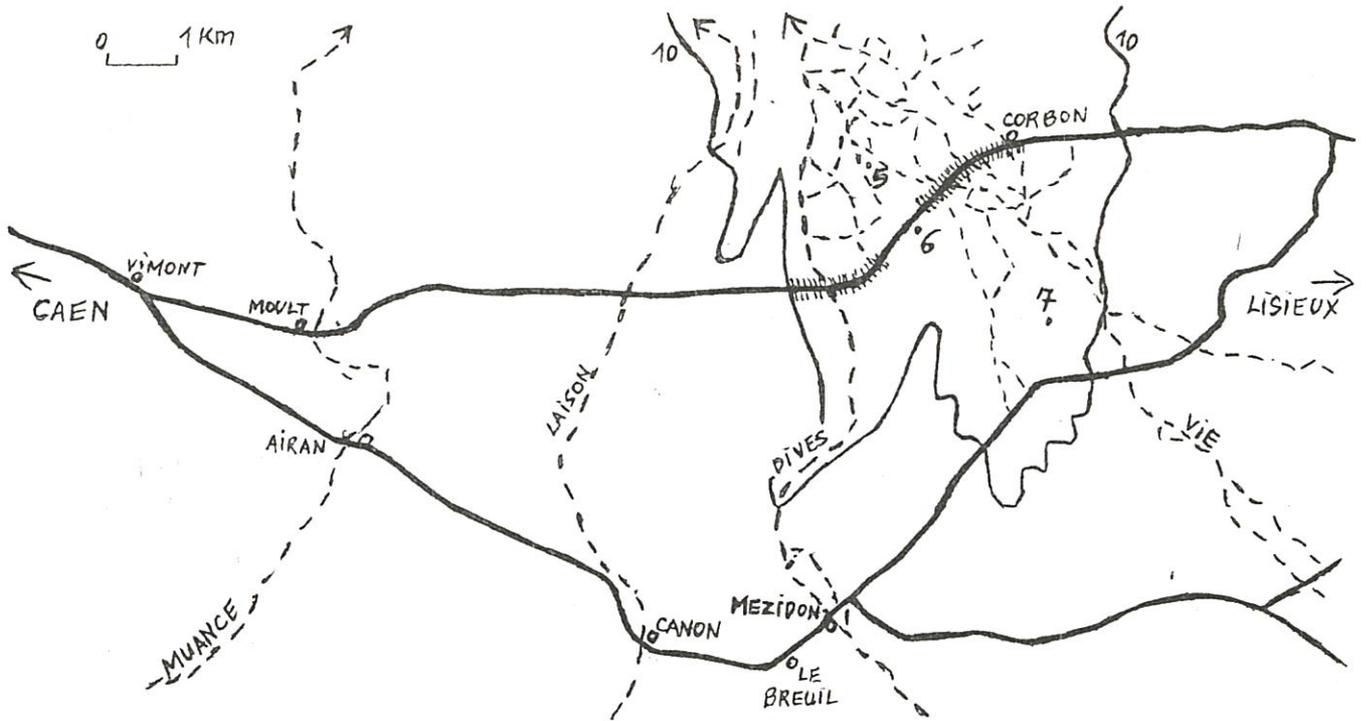
Nous avons vu que la première mention de Mézidon date de 1040. On peut donc penser que c'est au cours des premières décennies du XI^e siècle que le duc confia à un familier, un point stratégique aux confins de plusieurs diocèses, au passage de la Dives. Il est possible que par manque d'entretien des chaussées, le passage de Mézidon ait été l'un des seuls itinéraires praticables toute l'année entre Caen et Lisieux (voir carte 3).

Il semble qu'un important domaine ducal existait à l'époque dans cette région. Le choix fait par les ducs de Normandie fut d'ailleurs excellent puisqu'au cours du XI^e siècle, tant pendant la révolte des barons que pendant les luttes entre les fils de Guillaume, jamais il n'est fait mention d'une quelconque rébellion des seigneurs de Mézidon;

Nous ignorons le site du premier château de Mézidon, mais il est très probable qu'il se situait à l'emplacement du château dont les ruines subsistent jusqu'à l'époque moderne, c'est à dire au bord de la Dives, à l'emplacement du cimetière. Peut-être la motte formait-elle une île dans la Dives (voir le plan de Mézidon au début du XIX^e siècle).

Selon le Gallia Christiana, le château de Mézidon fut rebâti par Maurice, fils d'Odon.

Le cadastre napoléonien conserve le souvenir de la première enceinte correspondant à la basse-cour du château, il porte également la trace d'une enceinte plus large, cette seconde basse-cour renfermait probablement le bourg castral.

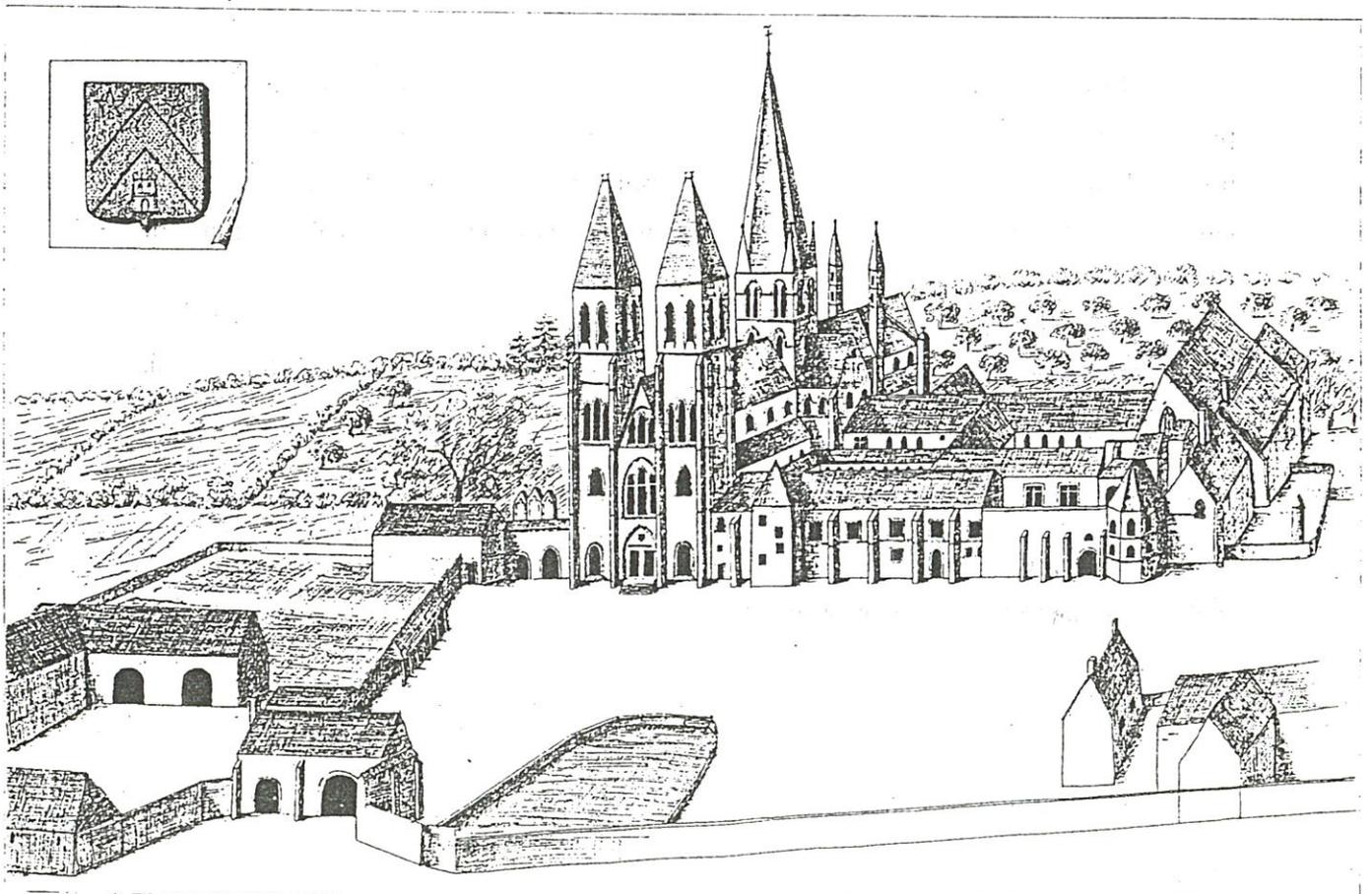


PASSAGE DE LA DIVES ENTRE CAEN ET LISIEUX

CARTE N° 3

- COURS D'EAU
- ROUTE IMPORTANTE
- COURBE DE NIVEAU (10 M.)
- ||||||| ROUTE ACTUELLEMENT EN CHAUSSÉE

DIOCÈSE DE LISIEUX



Après un dessin de la Bibliothèque Nationale

Henri & Ma Lemercier

ABBAYE DE S^{TE} BARBE EN AUGE

près Mézidon

3. - Le bourg castral

Le bourg n'est mentionné qu'au XII^e siècle, mais sa création dès le XI^e siècle est très probable. Odon Stigand dut recourir à tous les moyens à sa disposition pour promouvoir le site de son château. Ce bourg occupant l'une des basses-cours sera désigné comme le "bourg du chambellan" au XII^e siècle.

Selon Guilmeth (13), des vestiges de ramparts furent découverts au XIX^e siècle, leur tracé est difficile à reconstituer à partir des explications de l'auteur. Il semble néanmoins se confondre, en partie, avec le tracé de la grande enceinte.

Ce bourg est le village d'Odon, le Mansus Odonis, la rive gauche continuant de porter le toponyme d'Ecajolet ou Ecajeul.

Tout seigneur de quelque importance se devait de favoriser un édifice religieux (prieuré, collégiale ou abbaye).

4. - La Collégiale Sainte-Barbe.

Selon la chronique (14), Robert, fils cadet d'Odon, rapporta de Terre Sainte, les reliques de sainte Barbe (15). Son frère Maurice ayant été miraculeusement guéri grâce à la sainte, Odon fit déposer les reliques dans l'église Saint-Martin d'Ecajeul. Il y institua six chanoines et partagea ses donations en six prébendes affectées à chacun d'eux. Entre 1063 et 1066, Guillaume le Conquérant reçut la garde de l'église (16). Cette dernière fut rebâtie par Maurice après le décès d'Odon.

Le bourg castral n'avait pas d'église, seulement une chapelle dédiée à Notre-dame, à l'emplacement de l'actuelle église de Mézidon

Comme un texte moderne en garde le souvenir, il est probable que la création du bourg castral entraîna une modification des limites diocésaines (17), rattachant le bourg et le Bois de Canon (c'est à dire Mézidon) au diocèse de Lisieux.

Cette chapelle Notre-dame ne possédait jusqu'à la fin de l'époque moderne, ni cimetière, ni fonts baptismaux (bien qu'elle ait quelquefois été qualifiée d'église de Mézidon).

A la fin du XI^e siècle, Mézidon est un bourg castral, centre d'une seigneurie de taille moyenne, dont la principale particularité est la présence d'une église collégiale éloignée du village d'environ 800 mètres.

3^eme partie: Mézidon au XII^e siècle

Le XII^e siècle va tout d'abord être marqué par un changement de lignage seigneurial. Au début du siècle, Agnès, héritière de la baronnie de Mézidon, épouse Rabel, fils de Guillaume de Tancarville, chambellan de Normandie.

1. - Un nouveau lignage: Les Tancarville

En 1127, Rabel est en possession de la baronnie de Mézidon. Après la mort de son père, Guillaume, en 1129, il hérite également de l'importante seigneurie haut normande de Tancarville. Dès lors, il est certain que le château de Mézidon cessa d'avoir un rôle résidentiel important. Mézidon ne jouait qu'un rôle secondaire parmi les nombreuses possessions des Tancarville centrées autour de la Basse-Seine. La politique de Rabel de Tancarville fut moins prudente que celle de ses prédécesseurs et le XII^e siècle verra la destruction du château de Mézidon.

2. - Le château: Première mention et destruction

En 1128/1129, nous rencontrons les premières mentions du château (18). En 1137, selon Ordéric Vital, le château de Mézidon fut pris et détruit par Etienne, prétendant au duché de Normandie, auquel Rabel s'était opposé. Après cette date, nous n'avons plus aucune mention du château de Mézidon.

Sans rôle militaire important, tout au plus résidence seigneuriale très occasionnelle, sa reconstruction ou sa remise en état dut être assez modeste. Les mentions postérieures signaleront simplement l'existence de ruines.

Si le XIII^e siècle voit le déclin du château et du rôle militaire, par contre il voit le développement du rôle religieux.

3. - L'abbaye Sainte-Barbe

En 1127 ou 1128, Rabel de Tancarville remplaça des chanoines séculiers par une communauté de chanoines réguliers, sous la direction de Guillaume, ancien ermite venu de la région de Breteuil. Selon la chronique, Guillaume se contenta, par humilité, du titre de prieur.

C'est au cours de la seconde moitié du XIII^e siècle que furent édifiés les bâtiments abbatiaux. Quant à l'église, selon M. Fouques, elle pourrait remonter, en partie, à l'extrême fin du XI^e ou au début du XII^e siècle (19).

Les bâtiments de l'abbaye dont il reste peu de choses (la porterie, le bâtiment des hôtes et le mur d'enceinte) sont connus par une gravure conservée à la Bibliothèque Nationale.

Les seigneurs de Tancarville et d'autres seigneurs locaux firent de nombreuses donations à l'abbaye de Sainte-Barbe qui établit plusieurs prieurés, notamment à Ernes. En outre, Rabel de Tancarville autorisa les religieux à créer un bourg.

4. - Le bourg abbatial

En 1128, Rabel de Tancarville autorisa les chanoines de Sainte-Barbe à fonder un bourg sur les terres qu'il leur avait données sur la rive droite de la Dives, entre l'église, les prés et la Londe (20).

Les bourgeois, qui ne devront pas venir du bourg castral, jouiront des mêmes avantages que les habitants de ce dernier: droits d'usage dans les communaux, marais et pâturages, droit de prendre de la tourbe dans les marais de Plainville.

Le bourg abbatial s'étendait de chaque côté de la route de Mirbel (ce qui indique que c'était l'axe le plus fréquenté). Des chartes du XIII^e siècle (21) permettent de dire que ce bourg était simplement désigné comme le "bourg de Mézidon".

Les deux bourgs étaient seulement séparés par la Dives, mais leurs structures étaient très différentes: forme ramassée pour le bourg castral, forme étirée, linéaire, pour le bourg abbatial (voir le plan de Mézidon). Il ne semble pas y avoir eu d'habitations à proximité immédiate de l'abbaye.

Cette séparation entre le bourg abbatial et l'établissement religieux est l'une des originalités du site de Mézidon. Dorénavant, ce toponyme s'applique également à la rive droite, le terme Ecajolet ne figurant plus que dans les copies d'actes anciens ou, parfois, pour qualifier l'église Saint-Martin.

4^eme partie: Mézidon du XIII^e au XV^e siècle.

La vie de Mézidon sera marquée à cette époque par son double rôle, laïque et religieux. C'est le siège d'une seigneurie et le siège d'une abbaye.

1. - L'abbaye de Sainte-Barbe et l'église paroissiale

Aucun événement majeur n'affecta la vie de l'abbaye qui semble avoir connu une assez grande prospérité si l'on en juge par le nombre de donations. De nouvelles reliques de sainte Barbe (un fragment de la tête) furent offertes à l'abbaye en 1227. Nous n'avons aucune description de l'ensemble de l'abbaye au Moyen-Age, mais un aveu de 1727 (22) nous indique que l'abbaye est enclose de murailles renfermant l'église, le cimetière de Mézidon, des maisons, deux viviers, des jardins, des cours plantées et un bois, le tout contenant environ 37 acres.

Mais l'église de l'abbaye jouait également le rôle d'une église paroissiale et la présence des chanoines paraît avoir fossilisé la situation du XIII^e siècle, les édifices religieux dépendant de Saint-Martin d'Ecajolet ne purent pas ou très difficilement acquérir leur autonomie.

Saint-Pierre de Mirbel, qui possède un cimetière, est souvent qualifié d'ecclesia, tout en étant énuméré avec des chapelles dépendant de Saint-Martin d'Ecajolet (23). Cet édifice n'est pas mentionné dans le premier pouillé du diocèse de Lisieux (vers 1350). A l'époque moderne, le curé de Mirbel était tenu de participer à certaines cérémonies à Saint-Martin.

Saint-Michel de Socquence est toujours qualifié de chapelle au XIII^e siècle, à l'époque il n'y avait pas de cimetière. Un texte de 1148, connu par des copies postérieures, mentionne la condamnation d'un curé de Socquence à faire exhumer le corps de la femme de Guillaume Louvel, seigneur de Socquence, qu'il avait fait inhumer dans le cimetière de Mirbel et à le faire enterrer dans celui de Sainte-Barbe (24). Au XVII^e siècle, le seigneur de Socquence rapporte qu'avant qu'il y ait des fonts baptismaux à Socquence, les enfants étaient baptisés à Sainte-Barbe. Il semble que ce soit progressivement, au cours du Bas Moyen-Age, que Saint-Michel de Socquence ait acquis les caractéristiques d'une église paroissiale. Au XVII^e siècle, la situation reste assez confuse, l'âpreté des procès opposant les seigneurs de Socquence et les chanoines, à ce sujet, en est la preuve.

Nous avons déjà évoqué le cas de Notre-Dame de Mézidon. Un aveu de 1727 précise que dans l'église de Sainte-Barbe se trouvent les fonts baptismaux de Mézidon dont les habitants sont inhumés près de cette église. Notre-Dame n'atteignit donc pas le statut d'église paroissiale sous l'Ancien Régime.

2. - Le château, le rôle militaire de Mézidon

Nous n'avons plus de mentions médiévales concernant le château de Mézidon. A l'époque moderne, un aveu de 1503 (25) mentionne parmi le domaine non fief de la baronnie: "une pièce de terre labourable en plusieurs pièces en laquelle anciennement avoit place de chastel, de présent en ruine et coullombier".

Plusieurs indices nous laissent à supposer qu'à l'époque de la guerre de Cent Ans, le château de Mézidon n'existait plus: la relation de la visite des forteresses du baillage de Caen, effectuée en 1371, mentionne l'existence du fort de Sainte-Barbe mais ignore Mézidon (26). Pendant la guerre, s'il est souvent question de la vallée de la Dives entre Saint-Pierre-sur-Dives et Corbon, et de l'abbaye fortifiée de Sainte-Barbe, il n'est fait aucune allusion à un autre élément défensif situé à Mézidon.

Si le château a disparu, la seigneurie existe toujours, c'est sa présence qui fera le succès du village d'Odon.

3. - Un centre de seigneurie

Un certain nombre d'équipements économiques sont inséparables d'une seigneurie: four banal, moulins, marchés et foires. La foire Saint-Martin, dont les seigneurs de Tancarville et l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives se partageaient les droits, est attestée en 1357 (27), mais le tonlieu de Mézidon mentionné en 1063-1066 (28) pourrait également être lié à ces foires et marchés. Le cadastre napoléonien indique l'emplacement du champ de foire, au pied de l'enceinte du bourg castral, à la limite de la paroisse du Breuil.

Le rôle de centre commercial secondaire assura certainement à Mézidon une certaine prééminence sur les paroisses voisines, plusieurs hôtelleries y sont anciennement attestées (Saint-Martin, La Croix Blanche).

En tout cas, cette prééminence ne repose guère sur une population plus nombreuse: entre 1467 et 1476, la population de Mézidon oscille entre 25 et 30 feux, 5 à 7 exempts, 2 à 8 pauvres et lépreux, soit un chiffre équivalent à Percy (32 à 30, 3 à 7, 5 à 10) ou Ouville-la-Bien-Tournée (33, 7, 6) (29).

Il n'y avait pas d'établissement hospitalier à Mézidon, mais une maladrerie Saint-Blaise existait au Breuil, à mi-chemin entre l'église Saint-Pierre et le bourg castral. Attestée en 1248 (30), elle devait être commune aux deux paroisses d'où sa situation géographique.

4. - D'une seigneurie laïque à une seigneurie ecclésiastique

L'importance prise par l'abbaye au détriment de la seigneurie laïque se matérialisa par le passage de la baronnie entre les mains des religieux. En 1347, Jean de Melun, seigneur de Tancarville, prisonnier des Anglais, dut payer une rançon pour sa libération. Il s'accorda avec les religieux de l'abbaye de Grestain (possessionnés à Ouville, Doux-Maraix, et dans les paroisses voisines) qui cédèrent au prince de Galles, Edouard, sept manoirs qu'ils avaient en Angleterre et en échange obtinrent de Jean de Melun la baronnie de Mézidon et des biens à Auffay (Seine-Maritime). En 1489, enfin, les religieux de Grestain et de Sainte-Barbe échangèrent la baronnie de Mézidon contre la terre et seigneurie du Mesnil-Ferry (près de Beuzeville) (31).

Ainsi donc la fin du Moyen-Age coïncide à Mézidon avec la fusion de la seigneurie laïque et du principal possesseur de biens de la région, l'abbaye de Sainte-Barbe.

Conclusion

Situé dans une zone de confins et de fréquentation ancienne, centre d'une seigneurie de taille moyenne, Mézidon est un cas intéressant et complexe de village d'origine médiévale, formé de deux bourgs contigus mais de structures différentes.

La création d'un château, d'un habitat puis de deux habitats, d'une abbaye, vinrent perturber puis fossiliser les vieilles structures religieuses.

Malgré la perte de son rôle militaire et sa population assez modeste, mais grâce au maintien de structures économiques féodales et à la présence de la Dives fixant plusieurs moulins, Mézidon jouera un rôle de petit centre local qui lui permettra de devenir un chef-lieu de canton au XIX^e siècle.

L'absorption du Breuil-sur-Dives, puis le développement de cette agglomération après la création de l'importante station ferroviaire, favorisera le développement de Mézidon vers le sud à l'opposé du développement médiéval.

Jean-Alain CAIRON

Notes

- (1) - Mémoire de D.E.A soutenu en 1986, sous la direction de M. Debord, professeur à l'université de Caen.
- (2) - A. de Caumont, Cours d'antiquités monumentales, tome 1, ère celtique, Paris, 1830, p. 155.
- (3) - L. Dubois, Archives annuelles de la Normandie, tome 1, 1824, p. 261-262.
- (4) - Guilmeth, Notices sur diverses localités du Calvados, Bourg de Mézidon, Rouen, s.d., p. 3
- (5) - A.D. du Calvados, fonds de Sainte-Barbe, 2D 84
- (6) - Percy, 1er cadastre, D 1, 3, 81, 85.
- (7) - "Ecclesia Sancti Martini qui est sita in vico cui nomen est Scajioliolum", 1063-1066: M. Fauroux, Recueil des actes des ducs de Normandie (911-1066), Caen, 1961, n° 222, p. 423.
- L'origine du toponyme "Ecajeul", (et de son diminutif Ecajolet) est discutée, voir en dernier lieu: D. Fournier ("Notes de toponymie normande, Ecajeul, Escajolet", Histoire et traditions populaires, décembre 1994, n° 48, p. 37 à 40) qui penche pour une origine médiévale, Ecajeul serait un diminutif en iolu/iol/ieu du scandinave skali ou de l'anglo-saxon scale, habitat temporaire, cabane.
- (8) - "Pont Laisant" au XVIIIè siècle. Percy, 1er cadastre, C 1.
- (9) - "Mesodon" vers 1040, Fauroux, Op. cit., p. 249, de mansus, exploitation rurale + le nom de personne Odon.

(10) - J. Adigard des Gautries, Les noms de personnes scandinaves en Normandie de 911 à 1066, Lund, 1954, p. 315-317.

(11) - M. Fauroux, Op. cit., n° 186, p. 368.

(12) - Garder la fiancée de Robert Courteheuse, Marguerite, soeur de Herbert, comte du Maine.

(13) - Guilmeth, Op. cit., p. 9 à 11.

(14) - Le récit de la fondation est connu par une copie de 1657 du texte d'un "vieux livre écrit en vieux caractère gothique", A.D. du Calvados, fonds de Sainte-Barbe, 2D 6.

(15) - Martyre en orient au III^e ou IV^e siècle; d'autres reliques furent ajoutées en 1227 et en 1646.

(16) - M. Fauroux, Op. cit., n° 222, p. 421-425.

(17) - Un texte du XVII^e siècle fait référence à une attestation du doyen de Mesnil-Mauger précisant que " l'église dudit Mézidon scise sur le territoire de Sées au delà de la rivière de Dive" a été l'objet d'un échange entre les évêques de Sées et de Lisieux: A.D. du Calvados, fonds de Sainte-barbe, 2D 884

(18) - H. Chanteux, Recueil des actes de Henri Ier Beauclerc, duc de Normandie, thèse de l'Ecole nationale des chartes, Paris 1932, tome 2, n° 69, p. 231.

(19) - C. Fouques, "Une visite imaginaire de l'église prieurale de Sainte-Barbe-en-Auge", Le Pays d'Auge, mars 1989, p. 3 à 8.

(20) - A.D. du calvados, fonds de Sainte-Barbe, 2D 7

(21) - AD. du Calvados, fonds de Sainte-Barbe, 2D 127

(22) - A.D. du Calvados, fonds de Sainte-Barbe, 2D 201.

(23) - Bulle d'Adrien IV en 1156, J. Ramackers, Papsturkunden in Frankreich, 2 band, Normandie; Göttingen, 1937, n° 88, p. 174.

(24) - A.D. du Calvados, fonds Sainte-Barbe, 2D 884-885.

(25) A.D. du Calvados, fonds Sainte-Barbe, 2D 199.

(26) - A. de Caumont, "Relation de la visite des forteresses du bailliage de Caen", M.S.A.N., tome 11, 1840, p. 194.

Un texte de 1358 concerne la capitainerie du "prieuré et forte(re)sse" de Sainte-Barbe, A.D. du Calvados, fonds de Sainte-Barbe, 2D 205.

(27) - A.D. du Calvados, fonds de Sainte-Barbe, 2D 604, L'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives semble avoir attaché une grande attention au contrôle des foires de la région.

(28) - Fauroux, Op. cit., n° 222, p. 423.

(29) - M. Nortier, "Contribution à l'étude de la population de la Normandie au Bas Moyen-Age (XIV^e - XVI^e siècles), inventaire des rôles de fouage et d'aide", Cahiers Léopold Delisle, tome 19, 1970; tome 20, janvier-juin 1971; tome 22, 1973; tome 25, 1976; tome 30, 1981.

(30) A.D. du Calvados, fonds de sainte-Barbe, 2D 84

(31) - C. Bréard, L'abbaye de Notre-Dame de Grestain, de l'ordre saint Benoît, à l'ancien diocèse de Lisieux, Rouen, 1904. L'accord entre Jean de Melun et les religieux de Grestain, ainsi que l'échange avec les chanoines de Sainte-Barbe sont publiés à la fin de cet ouvrage.

Notes sur quelques maisons

du hameau du Moulin

Le Brèvedent

Le hameau du Moulin au Brèvedent comprend, dans un très bel environnement forestier, un ensemble de plusieurs propriétés bornées au Nord par la forêt, au sud par les hameaux de la Vallée et des Haros, à l'Ouest par le Ravin aux Haros et à l'Est par la route du Brèvedent au Faulq.

Quelques notes d'histoire, complétées par une description rapide, permettront de proposer une datation relative de chacune des constructions.

1 - Situation

Les maisons et bâtiments concernés par cette note figuraient sur le cadastre napoléonien, sous les numéros A 106 à A 114, approximativement au centre du bâti. A l'origine, avant la création de la route de Blangy à Moyaux, cette propriété se prolongeait vers le Sud au-delà de cette route. Elle est limitée au Nord par le bief d'alimentation du moulin, au Sud par la route de Blangy à Moyaux, à l'Est par le chemin conduisant à l'ancien moulin et à l'Ouest par le ravin des Haros.

Telle qu'elle nous est parvenue, cette propriété se compose d'une vaste mare alimentée par une source (1) et des constructions variées: logis d'habitation, bouillierie, granges et autres bâtiments de service dont la date d'édification s'étage entre le XV^e et XIX^e siècle.

2 - Historique

Faute d'avoir pu pousser quelques recherches dans les archives, il est impossible, provisoirement, de retrouver le nom ancien de ce petit domaine, car il est bien évident qu'un tel ensemble, distinct du moulin, devait posséder son propre toponyme. Nous ignorons de quelle seigneurie relevait ce moulin et les terrains environnants.

L'existence d'une famille Brèvedent est attestée depuis 1147. (2)

Au XIV^e siècle, le fief du Brèvedent relevait de la baronnie de Creully, et c'est à ce seigneur que revenait la garde-noble de ses vassaux.

Le territoire de cette paroisse devait se diviser en plusieurs branches puisque le fief principal n'était qu'un quart de fief et que nous voyons apparaître le nom de plusieurs autres fiefs. Au XVI^e siècle, entre 1543 et 1545, les membres de trois familles portent le titre de seigneur du lieu: les de Brèvedent, dont Jacques, qui pourrait être le même que celui mentionné par Bigot de Monville (3), la famille de Bellemare (4) et la famille de Parey. Après les Le Bouteiller, cette terre passa aux Le Comte de Pierrecourt puis au XVIII^e siècle, nous y trouvons M. Thillaye de Grieu.

L'étude du cadastre de 1818 laisse apparaître l'existence à la limite Ouest de la propriété, d'un chemin dit "le Ravin des Haros", et ceci doit être rapproché d'un acte du 15 juillet 1603 (5) mentionnant la vente par "Noble homme Jacques de Brèvedent, sieur du lieu et y demeurant, à Guillaume Haro, bourgeois de Lisieux, d'une maison à plusieurs aistres à usage de grange et tasserie, sise sur une pièce de terre vendue précédemment audit Haro par ledit seigneur, moyennant la somme de 30 livres".

Certes la maison à deux aistres que nous voyons ne paraît pas, en raison de sa taille, avoir été le lieu d'habitation d'une très grande famille - quoique l'on soit parfois étonné du peu de surface réservé à chaque bâtiment dans ces anciennes demeures - mais, en revanche, l'importance des bâtiments annexes montre que nous nous trouvons au coeur d'une vaste exploitation. D'autre part, l'analyse des différents éléments, situation à l'origine sur un petit tertre, cheminées et souche de la cheminée en particulier, vastes lucarnes, laissent à supposer qu'il ne s'agissait pas là d'une simple maison de manoeuvrier.

3 - Description

Logis d'habitation

Plan

La maison d'habitation, de plan rectangulaire, comprend 2 pièces par niveau avec une petite adjonction en arrière et une autre pièce sur le pignon Nord. Un puissant massif de cheminée sépare les deux pièces et un escalier, en arrière de ce massif, dessert l'étage et les combles.

Structure et élévation

Cette construction en pans de bois, à un étage, porte la trace d'un certain nombre de reprises. Elle repose sur un soubassement de pierre élevé, difficile à "lire" en façade, mais bien conservé en arrière. Sa maçonnerie s'apparente à celle que l'on rencontre dans certaines parties des fortifications de la ville de Lisieux, dont celle de la Tour Riquier, boulevard Sainte-Anne, couronnée comme ici d'une double lucarne ou dans une partie du mur de soutènement du manoir des Pavements. La structure de charpente comprend des poteaux verticaux d'une section moyenne de 0,25 m, ce qui est le signe d'une certaine antiquité, car dans les oeuvres postérieures de cette importance, les bois ont généralement, environ, 0,33 m de section et dans certaines grandes constructions pourront atteindre plus de 0,40 m.

L'absence de contreventements visibles, ces écharpes ou croix de Saint-André que l'on rencontre généralement, s'explique par l'emploi qui a été fait d'un mode de liaison inhabituel. Il s'agit de l'emploi de filières horizontales assemblées avec les poteaux, approximativement au milieu de la hauteur de ceux-ci, renflés à cet endroit, par des queues d'arondes et reliés aux colombages par des chevilles. Il s'agit là d'une technique très ancienne, que l'on ne rencontre plus, en général, dans les charpentes des églises du Pays d'Auge, au-delà du XIII^e siècle (6).

Les renflements, simplement dégagés de la masse du poteau sont de faible saillie ce qui peut laisser supposer que la filière de liaison était encastrée entre les colombages comme on le voit sur certains manoirs de la fin du XV^e siècle. Seules,

deux travées de cette façon nous sont parvenues, mais il s'agit d'un témoin du plus haut intérêt pour la compréhension de l'évolution de la charpenterie régionale.

Cheminées

La maison contient un massif de trois cheminées monumentales en pierre, déporté vers la façade, implanté de telle manière qu'il laisse en arrière la place au développement de l'escalier à vis.

Deux de ces cheminées de pierre à poutre de bois sont de bonne facture et possèdent des tailloirs moulurés avec beaucoup de soin ou découpés caractéristiques de la seconde moitié du XVI^e siècle.

Ce massif de cheminée est couronné d'une maçonnerie de brique harpée de pierre telle qu'on peut encore en voir au manoir du Lieu-de-la-Vigne ou Delavigne à Notre-Dame-d'estrées (7).

Nous avons ici un des rares édifices à étage encore difficiles à situer chronologiquement, qui se caractérisent par une structure à poteaux montant de fond, sans passage d'étage extérieurement apparent que nous avons déjà eu l'occasion d'étudier (8). Remarquons que nous ne décelons pas ici de partie excavée.

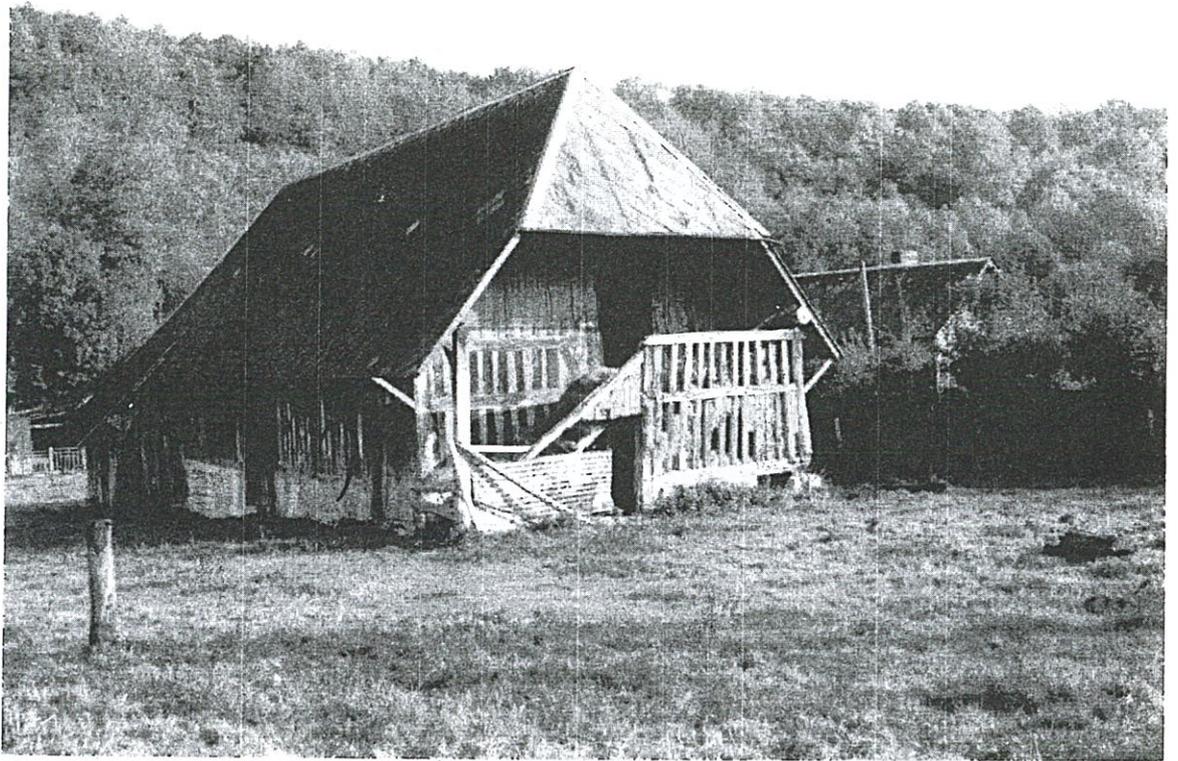
Bâtiments agricoles

Ces bâtiments mériteraient une très longue étude car leur importance est significative de la taille de l'exploitation (9) et de la nature de ses productions: fourrages (10) et cidres et, peut-être, eau-de-vie.

Nous nous contenterons d'un survol rapide.

Les deux granges, comme on le voit généralement, sont construites à partir, soit de bâtiments réaménagés, soit d'extensions. Il faut attirer tout particulièrement l'attention sur la présence dans le bâtiment Sud, d'une très intéressante maison remontant selon toute vraisemblance à la seconde moitié du XV^e siècle et qui a gardé à la fois son volume et la trace de ses ouvertures d'origine ainsi qu'un rarissime volet coulissant à panneaux plissés d'une très grande fraîcheur.





Les grandes croupes débordantes sont caractéristiques de l'architecture rurale du XVII^e siècle et correspondent bien à la nécessité de couvrir l'accès aux greniers tant à pommes qu'à fourrages. On peut regretter qu'ils aient si souvent disparus et la présence de ces deux croupes est tout à fait exceptionnelle et a beaucoup d'allure.

Le four/bouillierie, peu transformé, nécessiterait une étude spéciale car son importance paraît hors des normes communes et son édification doit se rattacher aux grandes transformations de la grange Nord.

Conclusion

Nous l'avons dit en abordant l'histoire de cette propriété, nous nous trouvons devant un ensemble cohérent qui a peu changé depuis deux siècles. En se basant sur les seuls critères de la typologie et de la stylistique, l'on peut proposer les datations suivantes pour les différents éléments:

Maison d'habitation:	structure de base XIV ^e - XV ^e siècles cheminées: deuxième moitié du XVI ^e lucarnes: deuxième moitié du XVI ^e adjonction arrière: XVII ^e siècle adjonction Nord: XIX ^e siècle
Grange Sud:	structure partie centrale: XV ^e siècle à droite et à gauche: XVII ^e - XVIII ^e siècles
Grange Nord:	structures générales: XVII ^e siècle adjonction pressoir: XVIII ^e siècle
Bouillierie:	en grande partie XVII ^e siècle

Ce schéma général correspond d'ailleurs très bien à ce que nous savons de l'évolution de l'économie agricole du Pays d'Auge qui vit très tôt les terres se coucher en herbe, le bétail augmenter rapidement et les besoins en greniers pour la mise à l'abri des fourrages croître considérablement à partir de la seconde moitié du XVI^e siècle. De la même manière, l'adoption d'un nouveau type de pressoir à *long étreint* correspond à la transformation du bâtiment Nord pour y loger l'extrémité de celui-ci.

On peut donc, au terme de cette rapide analyse, avancer les points suivants. A partir d'une maison d'habitation remontant au XV^e ou XVI^e siècles, une importante campagne de transformations, au XVI^e siècle, la mit au goût du jour: haut toit, cheminées, lucarnes. Dans les années qui suivirent, on fut amené à refaire le couronnement de ctte cheminée et à créer une extension vers l'arrière. Dans le même temps, une autre habitation du XV^e siècle, de belle qualité, raffinée, fut incorporée dans les granges dont la construction fut reprise de nombreuses fois pour se voir adjoindre un édicule spécial pour le pressoir, et la partie Sud transformée en tasserie.

(11)

Quant à l'histoire de ses bâtisseurs ou de ses occupants, elle demeure difficile à cerner, mais une recherche dans le tabellionage voisin de Blangy-le-Château, dans les Archives municipales (12) permettrait, sans doute, de répondre au moins partiellement à cette question. Ce n'est sans doute pas le chef-moi d'un fief noble, mais ce pourrait être le lieu d'habitation de l'un de ces innombrables adjoints des seigneuries ou l'habitation de campagne de ces bourgeois lexoviens qui faisaient valoir en gestion indirecte d'importants domaines dans la région lexovienne.

Michel COTTIN

Octobre 1990

Notes

(1) - Sans doute facilement aménageable en plan d'eau ou en piscine.

(2) - Cf Ch. BREARD - *Cartulaire du prieuré de Sainte-Ymer-en-Auge et de Briquebec*, Rouen 1908, p. 5.

(3) - BIGOT de MONVILLE - *Recueil des présidents, conseillers et autres officiers de l'Echiquier et du Parlement de Normandie (1499-1558)*, publié par G. A PREVOST, 1905, p. 181.

(4) - Cf A. de CAUMONT - *Statistique monumentale du Calvados*, t. IV, p. 408 et pièces justificatives en annexe.

(5) - Cf pièces justificatives en annexe

(6) - Voir M. COTTIN - "Le Château de Fumichon", in *Le Pays d'Auge*, mars et avril 1991.

(7) - Cf Ph. DETERVILLE - *Le charme discret des manoirs du Pays d'Auge*, pp. 233-234.

(8) Voir notre article, Michel COTTIN, - "La maison traditionnelle en Normandie Centrale", *Histoire traditions populaires*, Le Billot, septembre 1989, n° 27, pp. 38-68, ill. p. 45.

(9) - Voir à ce sujet les travaux de BRUNET (Pierre) - *Systèmes agricoles et métrologie des granges en Normandie*, in colloque de Métrologie, C.N.R.S, Caen, 1981, p. 45-48.

(10)- Voir les différents travaux de Bernard GARNIER.

(11)- Il s'agit de locaux ouverts sur une, deux ou trois faces et destinés à abriter les outils agricoles et les véhicules.

(12)- Selon A. BESNIER, - Répertoire sommaire des documents antérieurs à 1800 conservés dans les Archives communales - département du Calvados, Caen, Delesques, 1912, pp. 485-486 - La Mairie du Brèvedent conserverait avec les délibérations depuis le 20 fructidor an VIII, les registres de baptêmes, mariages et sépultures depuis 1676, un Etat de sections (A-D) de 1791 (4 cahiers 38 fol.) et des Matrices des contributions: foncières, an III-an V et mobilières de 1791 (3 cahiers) ainsi que quelques documents de l'époque révolutionnaire.

(13) - Centre d'une seigneurie.

Pièces justificatives

1303 - 1771

Note informelle concernant la filiation des seigneurs du Brèvedent: Faveril, seigneur du Brèvedent, mort en 1288; Michel Faveril, fils de Guillaume et son petit-fils seigneur dudit fief, mort en 135. ; en 1390, on trouve Jean et Rogier de Brèvedent; en 1459, Richard Vainel, chevalier au droit de Marie Lempereur, sa femme; en 1600, Thomasse Parey, fils d'Abel et épouse de Gabriel Lebouteiller, écuyer, sieur de Lécaude; en 1627, Jacques Lebouteiller, écuyer, seigneur du Brèvedent; en 1660, Nicolas de Mire, baron d'Angerville et seigneur du Brèvedent; en 1686, Françoise de Mire, comtesse de Fauguernon, baronne d'Angerville, dame du Brèvedent, épouse de Louis-Jacques Lecomte, marquis e Piercourt.

(A.D 14 - Baronnie de Creully - E 874)

1303 - Le Brèvedent

Arrêt de l'Echiquier de Rouen qui maintient Henry de Creully, écuyer en la garde du fief de Brèvedent par préférence au roi.

(A.D 14 - Baronnie de Creully - E 874)

1352 - Le Brèvedent

Désistement devant les gens tenant les Grands Jours à Beaumont-le-Roger, pour Philippe, fils du roi de France, duc d'Orléans, comte de Valois et de Beaumont, par ses procureur et receveur, de la garde noble du fief du Brèvedent, qui fut Michel Faveril, au profit de Henry de Creully, de Villiers, écuyer, au droit de ses ancêtres. Vérification par le vicomte de Bayeux, 1364.

(A.D 14 - Baronnie de Creully - E 874)

1389 - Le Brèvedent

Acte accordé au seigneur, baron de Creully, de sa réclamation de la tenure et mouvance du fief du Brèvedent.

(A.D 14 - Baronnie de Creully - E 874)

1390 - Le Brèvedent

Mandement du bailli de Caen, obtenu par le baron de Creully, concernant la réunion des fiefs et héritages relevant de la baronnie par défaut d'aveux.

(AD 14 - Baronnie de Creully - E 874)

1459 - Le Brèvedent

Aveu rendu à Philippe de Vierville, baron de Creully, par Richard Vainel, du quart de fief de Brèvedent à cause de Marie Lempereur, sa femme.

(A.D 14 - Baronnie de Creully - E 874)

1486 - Le Brèvedent

Extrait des assises d'Orbec, concernant la demande de droits seigneuriaux, faite aux propriétaires du fief de Brèvedent, par Arthur de Vierville, baron de Creully.

(A.D 14 - Baronnie de Creully - E 874)

1486 - Le Brèvedent

Procédure aux assises d'Orbec entre Arthur de Vierville, seigneur et baron de Creully et Jean d'Anisy, seigneur du Pin, concernant la possession du fief de Brèvedent.

(A.D 14 - Baronnie de Creully - E 874)

1520-1528 - Le Brèvedent

Procédure entre Marie de Vierville, baronne de Creully, et Jacques de Bellemare, écuyer, seigneur du fief de Brèvedent dit de Beau-Guillaume, concernant le paiement des droits de reliefs.

1536 - Le Brèvedent

Jacques de Bellemare, seigneur de Brèvedent et de Morsengère (Morsanglière)

(Notes extraites du tab. de Lisieux par Et. Deville)

1540 - le Brèvedent

Aveu rendu par Abel Parey à Antoine de Sillans, seigneur et baron de Creully, d'un fief de haubert nommé le fief de Brèvedent, assis en la possession du lieu.

(A.D 14 - Baronnie de Creully - E 874)

1542 - Le Brèvedent

Jacques de Bellemare, seigneur du Brèvedent et de la Pelletière.

(Notes extraites du tabellionage de Lisieux par Et. Deville)

1543 - Le Brèvedent

Jacques du Brèvedent, seigneur du lieu vend à noble homme Parey, seigneur des Places, une pièce de terre sise au Brèvedent, contenant une acre à prendre dans une grande pièce jouxte d'un côté noble homme Jacques de Bellemare, seigneur du Brèvedent, d'autre côté et d'un bout Jacques de Brèvedent à cause de l'outreplus et d'autre bout aussi moyennant trente livres tournois.

(Archives M. C. - Fonds et analyse ET. Deville - minute papier).

1544 - Le Brèvedent

Noble homme François de Brèvedent, sieur du lieu et damoiselle Catherine de Fatouville, fille de noble homme Symon de Fatouville, seigneur de La Rue et la Quèze, sa femme.

(Notes extraites du tab. de Lisieux par Et. Deville).

1545 - Norolles

Noble homme Jehan Parey, seigneur de la Vallée et des Places, demeure à Norolles; Abel, son fils, sieur du Brèvedent.

(Notes extraites du tab. de Lisieux par Et. Deville).

1556-1560 - Le Brèvedent

Procédure au Parlement entre Antoine de Sillans et Parey, représentant de Bellemare, concernant le paiement des droits de relief et les aveux à rendre.

A.D 14 - Baronnie de Creully - E 874)

1569 - Le Brèvedent

Gabriel Parey, sieur du Brèvedent, fils de feu Abel Parey, écuyer, Antoine Parey, sieur de Combray, son oncle.

(Notes extraites du tab. de Lisieux par Et. Deville).

1585 - Le Brèvedent

Damoiselle Thomasse Parey, dame du Brèvedent, veuve de Gabriel Lebouteiller, en son vivant écuyer, sieur de Lécaude, demeure au Brèvedent.

(Notes extraites du tab. de Lisieux par Et. Deville).

1586 - Le Brèvedent

Noble et discrète personne Me Jehan de Coudehart, prêtre, curé de Saint-Michel-du-Brèvedent.

(Notes extraites du tab. de Lisieux par Et. Deville).

1603, 15 juillet - Le Brèvedent

Noble homme Jacques de Brèvedent, sieur du lieu et y demeurant, vend à Guillaume Haro, bourgeois de Lisieux, une maison à plusieurs aistres à usage de grange et tasserie, sise sur une pièce de terre vendue précédemment audit Haro par ledit seigneur, moyennant la somme de 30 livres. Témoins Hamon Lefébure et Etienne Le Bourgeois, bourgeois de Lisieux.

(Archives M.C. et analyse Et. Deville - minute papier).

1607 - Le Brèvedent

Aveux rendus à Antoine Sillans, baron de Creully par Thomasse Parey, veuve de Gabriel Lebouteiller, écuyer, sieur de Lécaude, dame du Brèvedent, etc.. et du fief et seigneurie de Brèvedent.

(A.D 14 - Baronnie de Creully - E 874)

1611, 24 juillet - Le Brèvedent

Succession de Jacques Boudard, entre Robert Toustain et Pierre.

(Archives M. C. Fonds et analyse Et Deville).

1627 - Le Brèvedent

Aveu rendu par Jacques Lebouteiller, écuyer, sieur du Brèvedent, du fief de Beaumont, dépendant de celui du Brèvedent et appartenant à Pierre de Mahiel, écuyer, fils mineur de Jehan Mahiel.

(A.D 14 - Baronnie de Creully - E 874).

1634 - Le Brèvedent

Promesse de M. de Brèvedent au baron de Creully de faire déclarer frauduleux l'échange du fief de Brèvedent contre celui d'Escorcheville.

A.D 14 - Baronnie de Creully - E 874).

1686 - Le Brèvedent

Aveu rendu à Jean-Baptiste Colbert, baron de Creully, par Françoise de Mire, comtesse de Fauguernon, baronne d'Angerville, dame du Brèvedent, épouse de Louis-Jacques Lecomte, marquis de Piercourt, fille et héritière de Nicolas de Mire, du fief de Brèvedent.

(A.D 14 - Baronnie de Creully - E 874).

1687 - Le Brèvedent

Arrêt de la Cour des Comptes déchargeant les héritiers du marquis de Piercourt de rendre aveu au roi du fief de Brèvedent relevant de la baronnie de Creully.

(A.D 14 - Baronnie de Creully - E 874).

1691 - Le Brèvedent

Acte accordé par Jean Lecourtois, docteur et professeur de droit français en l'Université de Caen, sénéchal de la baronnie de Creully, à Louis Vauquelin, écuyer, sieur de la Brosse, procureur de Françoise de Mire, marquise de Pierrepont, comtesse de Fauguernon, baronne d'Angerville, etc., veuve de Louis-Jacques Lecomte, seigneur et marquis de Pierrecourt de l'aveu rendu du fief du Brèvedent.

(A.D 14 - Baronnie de Creully - E 874).

1771 - Le Brèvedent

Aveu rendu à Anne-Léon de Montmorency, marquis de Seignelay, à Anne-Françoise-Charlotte de Montmorency-Luxembourg, son épouse, et à Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, duc de Beaumont, lieutenant-général des armées du roi, par Jean de Forges, avocat au Parlement de Paris, et Françoise Lemercier son épouse, du fief de Brèvedent.

(A.D 14 - Baronnie de Creully - E 874).

1785, mars - Lisieux

Par devant Gabriel Daufresne, notaire, Louis-Nicolas Thillaye de Boisenvall, écuyer, seigneur du Boullay, et Jacques-Louis-Hyppolite Thillaye du Boullay, son fils aîné, se portant forts pour M. Thillaye de grieu, seigneur du Brèvedent et autres lieux, leur fils et frère, vendirent à François Le rebours, négociant: 1° une maison, cour et jardin avec corps de logis au bas du jardin, sur le derrière de la Grande-Rue, bornée en intégrité d'un côté l'allée Mouton, d'autre côté par l'hôtel d'Angleterre, d'un bout par M. Formage de Clairval et par l'allée d'entrée ouvrant sur la Grande-Rue, d'autre bout sur la rivière, plus tous les droits appartenant au vendeur dans ladite allée pour l'accès à la grande porte. Les Thillaye avaient acquis ces immeubles de M. Ricquier, seigneur de la Cauvinière, devant Horlaville, notaire à Auquainville, le 6 février 1670; 2° un bâtiment sur le terrain de la rue Petite-Couture le long de la rivière, dans le manoir Darragon. La vente de ces immeubles avait eu lieu moyennant 41 296 livres de prix principal.

(Moisy Alexandre - Notes sur la maison portant le n° 119 rue Henri Chéron, à Lisieux" BSHL n° 24, 1919, pp. 25-28)

XVIII^e siècle - Le Brèvedent

Fragment d'un acte relatif à des rentes. Y sont cités: Jean-Baptiste de Brèvedent, écuyer, ayant épousé damoiselle Françoise Le Doyen, Jacques Thillaye, fils de Godefroy, le sieur Deschamps. (Arch. M.C. - Fonds et analyse Et. Deville).

A propos de l'exposition

"Chauffage et éclairage en Pays d'Auge"

Quelques apports étymologiques de D. Fournier

UNE BOURRÉE QUI NE SE DANSE PAS

Le mot *bourrée* désigne le fagot en Normandie, et plus précisément, en Basse-Normandie, un fagot de brindilles ou de menues branches. Il est issu de l'ancien français et normand *bourrée*, qui représente l'emploi substantivé du participe passé du verbe *borrer*, *bourrer*, "remplir de bourre, bourrer", puis "tasser, serrer", d'où le sens de "paquet de branches serrées ensemble".

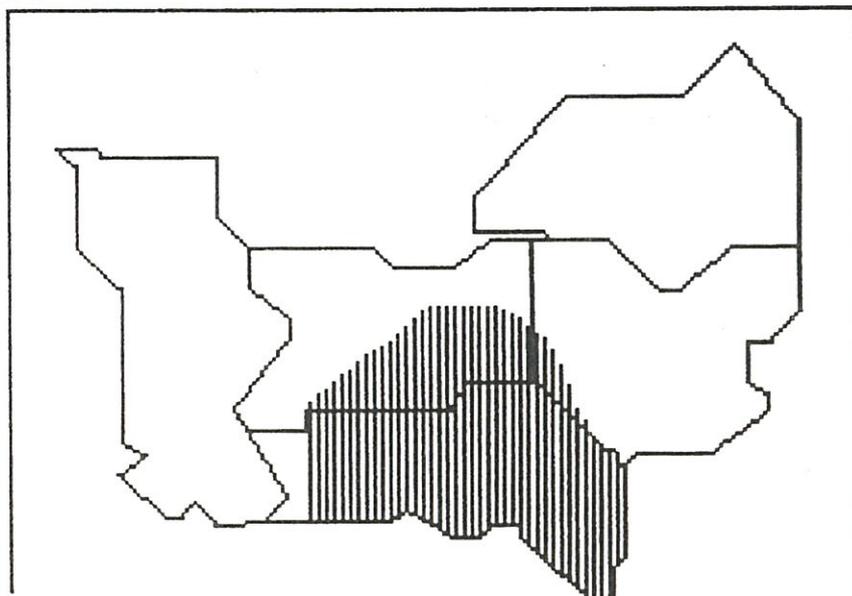
Le verbe *borrer* est lui-même tiré de l'ancien français *borre*, "bourre, laine grossière" < bas-latin *burra*, "étoffe grossière à longs poils"; il s'agit peut-être de l'emploi substantivé de l'adjectif latin *burrus*, "roux", soit *burra (lana)*, "(laine) rousse", "laine grossière". Le mot *burrus* est un ancien emprunt au grec *purrós*, "roux".

LE GODENDARD VOUS SALUE BIEN

Le mot *godendard* (variante graphique *godandard*; variante phonétique *godendat*) désigne la scie passe-partout dans l'Orne et le sud-est du Calvados; il est également employé dans le Maine, la Touraine et l'ouest de l'Orléanais. On a parfois tiré de ce nom des dérivés locaux, tels que *godondant* (Orne) ou *godendin* (attesté à Montviette).

Ce mot est issu de l'ancien français *godendat*, variante *godendart*, qui a désigné initialement une arme d'hast d'origine flamande, utilisée par les fantassins : soit une sorte de fauchard munie d'une pointe perpendiculaire au fer, permettant d'accrocher les cavaliers, soit une masse d'armes de fer garnie de clous et d'un long glaive.

Les fantassins flamands, qui avaient un sens acéré de l'humour, avaient surnommé cet instrument, aussi encombrant que meurtrier, le *godendac*, c'est-à-dire "bonjour" en moyen néerlandais (néerlandais moderne *goeden dag*); un bon coup de *godendac* était en effet suffisant pour souhaiter la bienvenue à l'ennemi : trois coups, et... bonjour les dégâts !



Aire d'emploi actuel du mot *godendard*,
"scie passe-partout" [source : ALN 485; ALIFO 358]

REGARD DÉTAILLÉ À LA SERPE

Mot d'abord attesté en ancien français sous la forme *sarpe*, devenue tardivement (14^e siècle) *serpe*, sous l'influence fermante de [r]. Cette forme postule le latin populaire °*sarpa*, dérivé ou apparenté au latin *sarpere*, "tailler la vigne, émonder".

Le verbe *sarpere* il s'agit d'un terme technique de vigneron (d'où le vocalisme en *a*, comme beau-coup de mots latins populaires ou techniques), issu d'une racine indo-européenne °*serp-* "faucille, crochet" (cf. grec *harpé*, "faux, faucille", d'où dérive indirectement le mot *harpon*; letton *sirpis*, "faucille", etc.).

☞ Le mot *sarment* est issu du latin *sarmentum* qui représente un plus ancien °*sarmentum*, "ce qui a été émondé, sarment de vigne", dérivé de *sarpere*. Le pluriel *sarmenta* a désigné le fagot de sarment sec.

LA HACHE PAR LE MENU

L'ancien français *hache* a désigné non seulement l'outil de bûcheron que l'on sait, mais aussi une arme de combat et d'exécution; l'anthroponymie normande a conservé l'éloquent nom de famille FIERDEHAICHE (ancien français *fiert de hache*, "frappe avec la hache", nom de soldat ou de bourreau), et connaissait également le surnom *Hacheencol*, "hache en col", nom de bourreau.

Comme beaucoup d'autres noms d'armes et de notions guerrières, le mot *hache* nous vient du germanique; en l'occurrence, il nous fut apporté par les Francs sous la forme °*happja* (d'où le latin médiéval *hapia*), issue du germanique commun °*hapjô*, "hache, outil coupant, faux" < indo-européen °*kop-yâ-*, dérivé nominal en -*yâ-* de la racine °(s)*kep-*, "couper, hacher", au degré en *o* (même racine que *chapon*, littéralement "le coupé").

DERRIÈRE LES FAGOTS

Le mot *fagot* apparaît dans les textes pour la première fois vers 1200; son origine est très incertaine. Plusieurs hypothèses ont été avancées, mais aucune n'emporte l'adhésion, faute de preuves décisives, ou en raison de certaines difficultés d'ordre chronologique :

- dérivé en *-ot* du produit méridional d'une forme gallo-romane non attestée °FACU, qui pourrait être issue : a) du latin populaire °*phacus*, emprunté au grec °*phakos*, réfection non attestée de *phákelos*, "torche". — b) du latin populaire °*facus*, refait sur le latin classique *fax*, "torche". Dans ces deux cas, le *fagot* serait dont "ce qui sert à allumer".

- gallo-roman °FAGICOTTU, dérivé de *fagus*, "hêtre", d'où le sens de "paquet de branches de hêtre"; ceci reste tout aussi hypothétique.

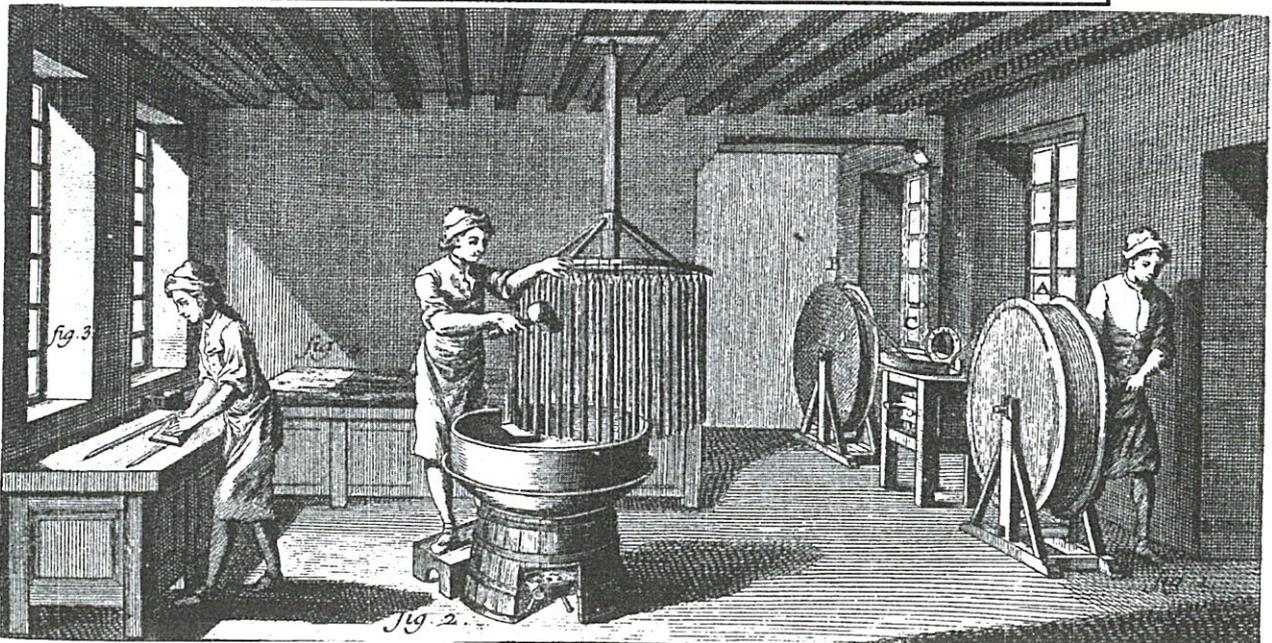


LES CIERGES DES VALLÉES

Le mot *cierge* apparaît en ancien français sous plusieurs variantes : *cerge*, *cirge* et *cierge*; c'est initialement un adjectif signifiant "en cire", employé ensuite substantivement pour désigner une chandelle de cire. Cette matière étant chère et recherchée, il n'est pas étonnant que l'on se soit mis à faire des économies de bouts de chandelles, agréablement nommés en ancien français *cierjots*, *cierjels*, *ciergetons* ou encore *cierjoncels*.

Le mot *cierge* et ses variantes sont issus du gallo-roman CERIU < latin *cereum*, accusatif de l'adjectif *cereus*, "en cire"; de constantes interférences se sont produites entre *cierge*, *cire* et *cereus* (utilisé en latin ecclésiastique), qui ont contrarié l'évolution naturelle du mot.

Le latin *cereus*, "de cire, en cire" est un dérivé adjectival en *-eus* de *cera*, "cire", probablement emprunté au grec κηρος [kêros], "cire", lui-même dérivé de ou apparenté à κηριον [kêrion], "rayon de miel" [indo-européen *kâr-yo-m, "rayon de miel, cire"].



COUP D'ŒIL AU QUINQUET

Comme un grand nombre d'inventions, le *quinquet*, lampe à mèche creuse permettant la circulation de l'air alimentant la flamme, ne porte pas le nom de son inventeur (le physicien Argand qui le mit au point vers 1782), mais celui de l'astucieux larron qui le commercialisa, en l'occurrence le pharmacien Quinquet, qui, soyons justes, perfectionna l'engin en lui ajoutant une cheminée de verre. Le mot apparaît dans les textes en 1789, sous la forme *lampe à la Quinquet*.

Le nom de famille QUINQUET, répandu dans le Sud-ouest de la France, semble représenter un dérivé anthroponymique en *-et* de l'ancien français *quinque*, "jeu de crosse, de billard", et a donc pu désigner initialement un joueur de billard. Ce mot est le réemploi du latin *quinque*, "cinq" [italique **kwenkwe*, forme assimilée de l'indo-européen °*penkwe*, "cinq", dont le sens initial a dû être "main" ou "poing"]].

TOUS À LA LANterne

L'ancien français *lanterne* a désigné l'objet que nous connaissons, et, en ce sens, il est directement issu du latin *lanterna*, de même signification. On y reconnaît aisément le suffixe étrusque *-erna*, qui nous en indique le cheminement tortueux : il s'agit d'un emprunt que le latin a probablement fait à l'étrusque, qui a lui-même dérivé ce mot du grec *lamptér*, "lanterne", par l'intermédiaire d'une forme **lampterna* que la phonétique étrusque a simplifiée en *lanterna*. Quant au grec *lamptér*, c'est, on le voit, un dérivé instrumental en *-tér* du verbe *lampein*, "briller", issu d'un radical indo-européen °*la-m-p-*, forme nasalisée et réduite de la racine °*lâp-*, "briller, brûler". La *lanterne* est donc une proche cousine de la *lampe*.

Sous la révolution, les *lanternes* ont désigné les réverbères dont les cordes de suspension servirent à pendre quelques infortunés réactionnaires. C'est là l'explication traditionnelle du refrain bien connu du *Ça Ira*, "les aristocrates à la lanterne"; cependant, ce sympathique cri de ralliement plonge ses racines dans un lointain passé, car l'expression *envoyer à la lanterne* tire ses origines d'une locution attestée dès le 14^e siècle, et vraisemblablement plus ancienne : *envoyer à la lanterne sa mere*, et sa contrepartie *aler à la lanterne sa mere*, que le groupe NTM ne renierait pas; il s'agit en l'occurrence d'un ancien euphémisme pour *envoyer* ou *aler à la landie sa mere*, où *landie* désigne le sexe féminin [du latin *landica*, "clitoris"]; il devient alors évident que l'on puisse, dans l'obscurité, prendre une vessie pour une lanterne (l'expression *por lanterne vendre vesie* est attestée dès le 13^e siècle, probablement avec le double sens).

TOUTE LA LUMIÈRE SUR LA BOUGIE

Comme de nombreux autres noms de produits manufacturés, le mot *bougie* est issu d'un nom de lieu : celui de la ville algérienne de *Bougie*, port commercial où l'on achetait au Moyen-Âge de la cire destinée à la confection des chandelles; on le relève pour la première fois en 1300 dans la locution *chandeles de bougie*, où ce dernier terme désigne une cire fine, avant de prendre par la suite le sens moderne de "chandelle, bougie".

En tant que toponyme, *Bougie* représente la francisation de *Bejaïa*, ancienne capitale d'un peuple berbère du même nom (d'où également l'arabe *Bidjâya*); c'est l'ancienne *Saldæ* de l'époque romaine, qui devint la capitale du roi vandale Genseric.

PLEINS FEUX SUR LA CHANDELLE

Le mot *chandelle* est attesté en ancien français sous les formes *chandeile* (ouest), *chandoile* (est, nord-est), et en ancien normand sous les formes *candele* (anglo-normand), *candelle*, *candeile*; la variation *-eile*, *-oile* / *-el(l)e* de la finale est attribuable à l'existence de deux formes latines, *candela*, "cierge, chandelle" et sa réfection tardive *candella*, avec le suffixe diminutif féminin *-ella*. Le latin *candela* est un dérivé du verbe *candere*, "être enflammé, briller", qui repose sur un radical indo-européen **kand-*, "briller".

REGARD ÉCLAIRANT SUR LA LAMPE

L'ancien français *lampe* est issu d'une forme bas-latine *lampada*, réfection du latin classique *lampas*, sur son radical *lampad-*; le mot signifie "torche, flambeau", puis "lampe à huile", et représente lui-même un emprunt au grec *lampás* (radical *lampad-*), "torche". Ce dernier mot est un dérivé nominal en *-as* (radical *-ad-*) du verbe grec *lampein*, "briller", issu d'un radical indo-européen °*la-m-p-*, forme nasalisée et réduite de la racine °*lâp-*, "briller, brûler". La *lampe* est donc une proche cousine de la *lanterne*.

FAIBLES LUEURS SUR LE GRASSET

Le mot *grasset*, qui désigne une petite lampe à huile à bec, est actuellement usité dans la moitié nord de la Manche; la forme *graisset* était connue dans le sud, et la Normandie Centrale employait les variantes *crasset*, *cresset*, aux sens de "petite lampe portative", ou "lanterne fixe d'écurie".

Ces formes représentent l'ancien français et normand *crasset*, variante sonorisée *grasset*, dérivé diminutif en *-et* de l'adjectif *cras*, variante *gras*, "gras", employé substantivement au sens de "graisse, huile". Ce mot est issu, par l'intermédiaire de la forme gallo-roman CRASSU, du latin *crassus*, "gras", d'origine inconnue.

Notes sur quelques futailles du Pays d'Auge

L'inventaire Levillain (Cf Histoire et traditions populaires n° 51 de septembre 1995) mentionne le nom et la contenance de quelques futailles contenues dans la cave:

- Un ferret d'une contenance de 1300 pots
- Un ferret tenant environ 1200 pots
- 3 fusts de thonneau, dans lesquels s'est trouvé 1000 à 1100 pots d'eau-de-vie
- Un ferret vide tenant 1300 pots

(Un pot correspond approximativement à 2 litres)

A partir de livres de comptes familiaux, il nous est possible d'apporter quelques précisions sur les capacités des contenants de cidre et d'eau-de-vie.

Selon Jean Chennebenoist, (Trouville, son histoire, depuis les origines connues jusqu'en 1830), les mesures employées pour les liquides en Pays d'Auge sont les suivantes:

Botte	9 / 13 hl
Pipe ou demi-gros	5 / 7 hl
Tierçon	4 / 5 hl
Pièce	2,13 / 2,6 hl
1/2 Pièce	1,07 / 1,4 hl
Quartant	36 / 72 hl
Baril du Pays d'Auge	50 / 66 l
Petit Baril	8 / 25 l

Ces appellations de futailles sont peu utilisées. Les contenants les plus mentionnés sont:

Le Baril de 65 litres.

" Le 29 thermidor j'ai vendu à Nicolas aubergiste à Saint Pierre sur Dives, trente deux barils contenant ensemble mil cinquante pots et demi".

Sommes de cidre ou d'eau de vie, environ sept brocs de 14 / 16 litres soit 100 / 120 litres.

" Livré 3 sommes d'eau de vie à Désiré Leboucher. Elles contiennent vingt trois brocs et un pot".

Le tonneau contient environ 1 400 litres. Sert aux livraisons de cidre.

" Le 5 avril 1834, j'ai vendu à Cosme, mon fermier, un tonneau de cidre au prix de 120 livres pris dans la cave (trente sous de vin et le tonneau rapporté dans la cave)".

La qualité du cidre est précisée, cidre nouveau, petit cidre... Il est le plus souvent livré, quelquefois pris sur place.

Le ferret, moins présent que le tonneau. Mention d'un ferret de 2538 litres, mention d'un autre de 1 550 litres.

Il est possible que le ferret qui, étymologiquement devait être un fût cerclé de fer, désigne ici un fût d'une contenance supérieure au tonneau et inférieure à la tonne.

La tonne. Une grande tonne contient 7 tonneaux de cidre de 14 hl soit 9800 litres.

Contenance des futailles faites par Alphonse Fumichon en 1870

1ère futaille	2 m 38 sur 1 m 44 soit	1936 pots
2ème futaille	2 m 36 sur 1 m 46 soit	1976 pots
3ème futaille	2 m 31 sur 1 m 48 soit	1987 pots
4ème futaille	2 m 19 sur 1 m 26 soit	1375 pots
5ème futaille	2,17 m sur 1 m 26 soit	1353 pots
6ème futaille	1 m 80 sur 1 m 08 soit	855 pots
7ème futaille	1 m 85 sur 1 m 09 soit	854 pots
8ème futaille	1 m 73 sur 1 m 07 soit	776 pots
9ème futaille	1 m 79 sur 1 m 06 soit	774 pots
	Total	11 886 pots

La 1ère grande tonne du pressoir contient 6 225 pots

La 2ème grande tonne du pressoir contient 7 364 pots

Estimation de la réparation des futailles à Madame Leroy

avec Mr Blaize son fermier

Un tonneau n° 43 - 4 cercles de 14 pieds en quartier à 15 fr la douzaine	5 F
Il sera lié la moitié quartier et moitié brin	
Un tonneau n° 42 - 6 cercles de 14 pieds en quartier	7 F 50
Il sera lié avec 10 cercles de quartier et 14 en brin	
Un tonneau n° 44 - 6 cercles de 14 pieds en brin, lié tout en brin	4 F
Tonne n° 45 - 7 cercles de 22 pieds à 48 F la douzaine	28 F
Tonne n° 41 - 5 cercles de 20 pieds à 40 F la douzaine	16 F 75
fait 3 F 35 le cercle.	
Tonne liée en fer desserrer le bout et retirer le guichet	1 F 50
Ferret n° 33 - 4 cercles de 16 pieds en quartier à 20 F la douzaine	6 F 67
Il sera lié 6 en quartier et 18 en brin	
Ferret n° 36 - 3 cercles de 16 pieds en quartier	5 F
Il sera lié moitié quartier et moitié brin.	

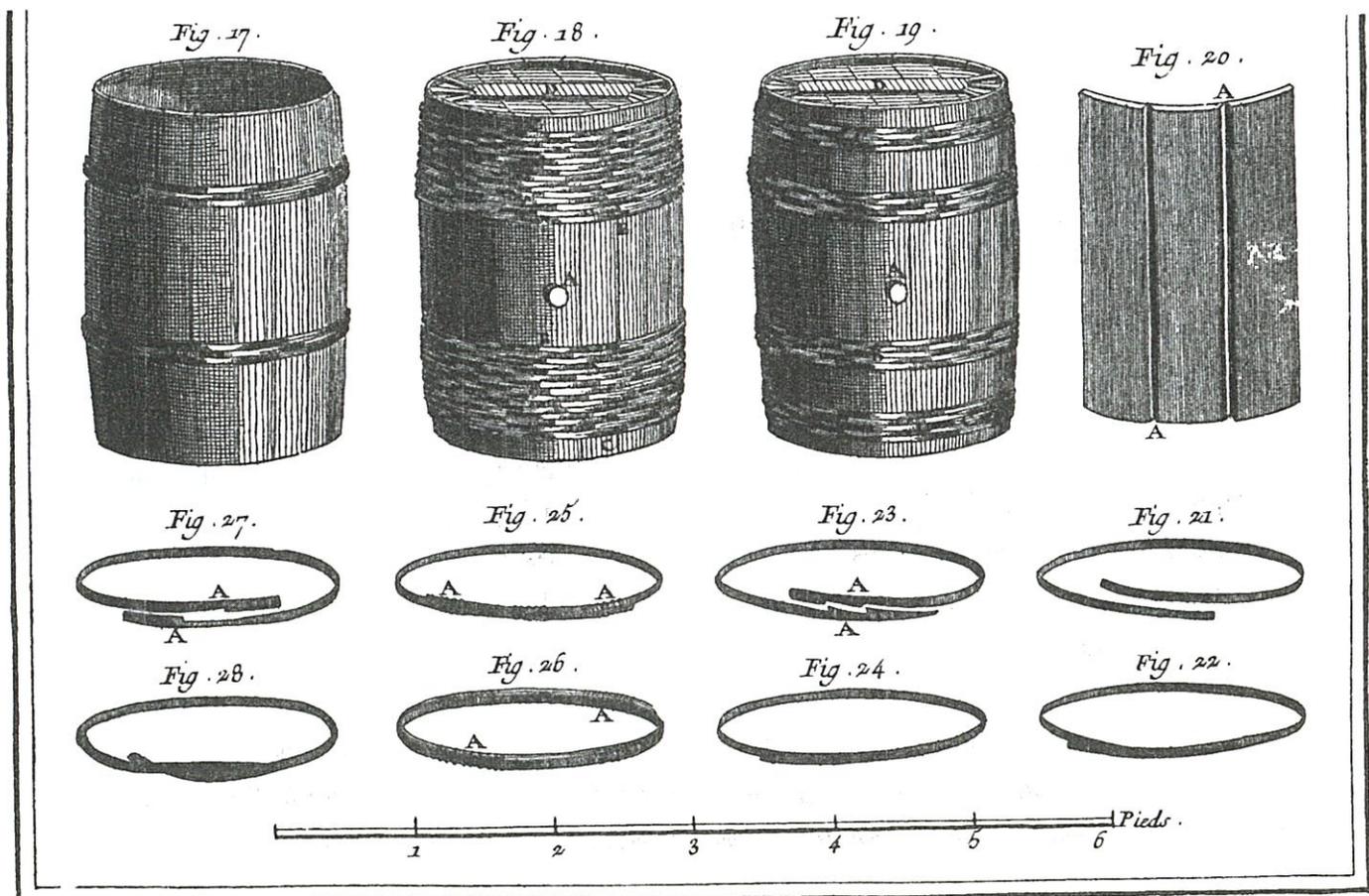
Les douves des tonneaux étaient maintenues par des cercles de bois nommés "quartier" ou "brin". Le "quartier" est un cercle obtenu à partir d'une gaule fendue en quatre alors que le "brin" est une gaule entière. Les extrémités du cercle étaient taillées en biseau de façon à pouvoir être ajustées et liées, dans une petite encoche, avec de l'osier.

Selon Fernand Rault (Forestier d'autrefois, revue "Le Pays d'Auge", janvier 1976) "*Jusqu'au début de notre siècle, on fait des cercles non seulement avec le frêne mais encore le bouleau, le saule marsault et le pelard (bois dont on a enlevé l'écorce pour faire du tan).*

On fendait le brin ou bâton en quatre de façon à conserver un côté avec l'écorce, sauf pour le pelard évidemment.

Sur un établi rustique et portatif appelé banc, le cerclaire fixait le quart de brin et l'égalisait côté bois, à l'aide d'une plane.

Une extrémité de ce banc rudimentaire était arrondie, ce qui permettait de commencer à courber la gaule; encore imprégnée de sève, elle s'y prêtait assez bien. Ensuite, entre les piquets disposés en rond et solidement fichés en terre, on fixait les cercles préalablement liés avec de l'osier ou encore avec de la ficelle trempée dans du goudron; des encoches pratiquées sur les bords assuraient l'efficacité de la ligature. Les dimensions, largeur, épaisseur et longueur des cercles variaient évidemment avec les diamètres des futailles auxquelles ils étaient destinés: tonnes, tonneaux, pipes, ponçons, barriques, feuillets et barils de somme, ces derniers avaient une forme aplatie permettant de les fixer de chaque côté du bât du cheval."



Incoite/ Del.

Benard/ Peit.

Tonnellerie.

Les livres de comptes mentionnent également le salaire du tonnelier payé selon la dimension du fût, y compris la nourriture et le cidre.

Estimation de la réparation des futailles

18 tonneaux en 14 pieds à 3 F	54 F
14 ferrets en 16 pieds à 5 F l'un	70 F
3 tonnes en 18 pieds à 7 F l'une	54 F
5 tonnes en 20 pieds à 10 F l'une	50 F
3 tonnes en 22 pieds à 12 F l'une	36 F
2 tonnes en 24 pieds et 26 pieds à 16 F l'une	32 F
2 tonnes en 28 pieds et 30 pieds à 18 F l'une	36 F
4 tonneaux, liés en fer, les desserrer et retirer les guichets et les resserrer et mettre en chantier à 0 F 75 l'un	3 F
1 tonne liée en fer également	1 F 50

Toutes les cercles de bois sont liés à l'osier dont le prix dépend, également, de la taille du fût. Il en coûtera pour la fourniture d'osier: 48 F 85

Il faut encore ajouter le suif, en moyenne 25 centimes par chaque futaille soit 11 F 75

Total de la main d'oeuvre, osier et suif 364 F 10

S'il se trouvait des douves à remplacer ce serait à raison de 1 F 50 par chaque.

Des douves à regreffer 0 F 75 par chaque.

Retailler en fond jusqu'à une tonne de 20 pieds, 2 F 25

Enfoncer un tonneau à neuf 4 F par bout.

Pierre FREMONT



Les "Pailleux" de 1976

En 1986, Albert DUCLOS, qui fournissait régulièrement à notre bulletin des textes sur les traditions populaires, la vie rurale, dans le canton de Saint-Pierre-sur-Dives, nous proposa son témoignage sur les événements qui marquèrent la sécheresse de l'année 1976.

Son propos nous parut, alors, un peu trop polémique et le comité de lecture de notre publication décida d'en différer la publication. Aujourd'hui, vingt ans après, nous vous livrons les souvenirs d'un cultivateur augeron sur cet été qui est resté dans toutes les mémoires des ruraux.

J. M.

Les années se suivent, aucune ne se ressemble, ainsi en a décidé dame Nature. Cette nature dont nous sommes les esclaves malgré nos efforts pour la dominer. Nous, ruraux, savons mieux que quiconque ce qu'il en est.

L'an 1974 s'annonçait normal, si ce n'est sec, lorsque le 30 août, des orages imprévisibles et très violents amenèrent des pluies diluviennes et permanentes. Ce n'était plus la pluie, c'était le déluge. Le ciel nous inondait continuellement. Je ne sais si, jusqu'au 15 décembre, il put être compter trois jours de suite sans perturbations.

Les champs de maïs devenaient des rizières, ceux qui étaient dénudés de leurs récoltes de céréales étaient d'immenses marécages. De ci-de-là, des carrés de betteraves semblaient émerger d'un étang. Les fossés étaient tous remplis d'eau, la moindre pente se transformait en torrent. Les cours d'eau, habituellement secs en cette saison, sortaient de leur lit, envahissaient leurs abords et raflaient les récoltes sur leur passage. Combien de pommes ont pris ainsi le chemin de la mer.

Dans les prairies détrempées, nos pauvres bovins s'enfonçaient jusqu'aux genoux et gaspillaient plus de nourriture avec leurs pattes que ne pouvait en absorber leur panse. Toujours mouillées par la pluie, ne trouvant aucune place sèche pour se reposer, ces malheureuses bêtes dépérissaient à vue d'oeil.

Devant cette folie des éléments atmosphériques, les récoltes devaient être assurées. Sur un sol détrempé, réduit à l'état de vase, le moindre chargement s'enlisait malgré le remorquage de deux et quelquefois trois tracteurs. Par endroits, un tracteur seul s'enlisait jusqu'à l'essieu et ne pouvait se sortir de sa fâcheuse position sans l'aide d'engins munis de treuil.

Tout comme au "Moyen-Age", il fallait se résoudre à la cueillette à la main. L'entraide et la solidarité ne suffisaient plus. L'armée apporta son aide et, dans les champs, des groupes de soldats coupaient le maïs à la faucille et le transportaient, par brassée, dans les endroits accessibles aux véhicules.

Les accidents, tellement nombreux: remorques ou tracteurs renversés, ensileuses cassées, collisions, tracteurs coupés en deux par erreur de remorquage et même accidents corporels, n'étaient plus relatés dans les journaux, tellement ils étaient courants.

Bien qu'ils fussent devenus très rares à cause de la motorisation, quelques chevaux de trait se trouvèrent employés pour débarder les betteraves, là où les engins du progrès ne pouvaient accéder. Malheureusement, peu de chantiers profitèrent de cette aide précieuse et, tant bien que mal, les récoltes purent être mises à l'abri des intempéries.

1975 fut une année maigre, au-dessous de la moyenne des récoltes, et en plus, il fallait réparer les dégâts de l'année précédente, ces terres massacrées où, par endroits, seuls les bulldozers pouvaient niveler des ornières de plus de 70 cm de profondeur. Si la fin de l'hiver permit de nombreux travaux des champs, avril apporta ses giboulées de neige et une froidure hors de saison. Les arbres fruitiers, qui avaient fleuri dès le mois de février, souffrirent beaucoup.

Le ciel devait être purgé de ses excès d'humidité, car l'hiver 1976 permit tous les travaux. Un léger gel aidant, les terres étaient faciles à travailler. Les semailles traditionnelles se trouvaient avancées et tout laissait prévoir une très bonne année. Malheureusement, il ne pleuvait plus et les terres se séchaient. Des orges semés fin mars reçurent comme seul arrosage, durant leur végétation, juste une rosée qui mouilla à peine la terre.

Une température douce permit au bétail une mise à l'herbe précoce. Cette herbe paturée, privée des pluies printanières habituelles, ne poussait pas. Les prairies offrirent rapidement l'aspect de paillassons où le passage rapide des animaux provoquait des nuages de poussière.

Les foins terminés à la fin mai durent être distribués aussitôt récoltés. L'inquiétude s'empara des éleveurs. Après deux années de mauvaises récoltes, ils se demandaient comment ils pourraient nourrir leur cheptel pendant la période hivernale alors qu'ils ne possédaient aucun stock de réserve. Certains fauchaient les accotements bordant les routes, ce n'était qu'un maigre appoint.

Dans les champs, les grains épiaient au ras du sol, la récolte de paille s'avérait déficitaire et d'un prix élevé, car chaque éleveur prenait des garanties près des producteurs. Les maïs, malgré les soins apportés, souvent semés deux fois (les premiers semis ayant été réalisés dans une terre préparée à l'avance n'avaient pas germé), le deuxième semis fut effectué dans une terre fraîchement labourée. Les grains mis à tremper dans de l'eau germèrent rapidement. En dépit de ces précautions, la récolte fut maigre et elle ne pouvit assurer la nourriture hivernale des troupeaux.

Devant cette disette, il fallait réagir et trouver des solutions permettant de nourrir notre cheptel. Certains éleveurs pessimistes livraient aux abattoirs, à vil prix, tout animal fourni en viande. Beaucoup de bêtes amouillantes virent ainsi se transformer leur destin.

Grâce aux connaissances que j'avais liées en Beauce aux temps de ma jeunesse, je décidai de me rendre en Eure et Loir. J'y fus accueilli avec condescendance, mais mes amis me firent part de l'engagement qu'ils avaient pris auprès de leur syndicat. Ils s'étaient engagés envers cet organisme à fournir leur paille au titre de l'opération "Solidarité".

Muni de quelques renseignements, je me rendis au siège de la F.N.S.E.A d'Eure et Loir. Ne pensant qu'à l'hivernage de mes bêtes, je dédaignai la beauté de Chartres et sa cathédrale pour satisfaire mon besoin de provisions en fourrage que j'espérais réaliser à l'adresse qui m'avait été indiquée.

Aussitôt arrivé, je fus reçu par un responsable averti de ma visite. Celui-ci m'indiqua que l'opération "Solidarité" prévue ne se déroulerait qu'entre syndicats et qu'il n'était prévu aucune opération entre particuliers. Devant cet impératif, je pris mes responsabilités et je m'engageai en tant que syndicaliste à faire profiter tous les agriculteurs intéressés à ce que je croyais être une aubaine.

Dès mon retour, je fis part de mon entreprise aux responsables cantonaux de notre syndicat et j'organisai des réunions de cultivateurs où il me fut agréable de rendre compte de l'opération pour minimiser nos soucis et pour obtenir leur aval afin de poursuivre mes démarches. Si presque tous les agriculteurs approuvèrent mon action et m'apportèrent leur aide; il n'en fut de même près des responsables syndicaux qui paraissaient sceptiques sur le succès de mon entreprise. Seul, le directeur de la Caisse de Crédit Agricole encouragea mon initiative et débloqua des crédits au profit des éleveurs nécessiteux.

Fort de la confiance de mes collègues, je retournai à Chartres, accompagné de quelques amis fidèles et sérieux, pour traiter définitivement des tonnages souhaités et la région qui pourrait nous être attribuée. Il nous fallait contacter les agriculteurs beaucerons, soit disant solidaires mais qui n'acceptaient de nous attribuer leur récolte de paille que contre des acomptes assez substantiels.

Pendant quelques jours, j'effectuai une navette continue entre notre habitation et ce pays "sauveur". Il était indispensable de trouver le matériel: tracteurs, botteleuses, groupeurs, chargeurs et autres engins. Il fallait aussi organiser les chantiers, car naturellement la paille restait en "randes" derrière les moissonneuses-batteuses. Sans tenir compte de notre éloignement, nos donneurs de paille exigeaient un nettoyage rapide de leurs champs.

Grâce à l'appui et l'aide de mon ami Bernard COURTEILLE, une grande partie du matériel put être transportée à pied d'oeuvre. Nous avons réparti le travail. Mon fils Alain organisait les chantiers et l'intendance. Pendant deux mois, il effectua un travail de titan, voyageant d'un chantier à l'autre pour distribuer le travail, fournir la ficelle ou le fil de fer, transportant les boissons nécessaires, achetant fuel et nourriture pour les repas du matin, guidant les transporteurs vers les dépôts de bottes, décidant les endroits où il serait sage de construire des meules qui seraient transportées par la suite.

Nous devons aussi admirer le travail fourni par de nombreux cultivateurs qui, à peine leurs travaux de fenaison terminés, partaient avec leur matériel sur la route, de nuit, pour commencer le travail dès le matin. Oui, admirons aussi tous ces jeunes, couchant dans la paille ou sur le béton des hangars, ne prenant qu'un repas consistant par jour, travaillant quotidiennement plus de dix heures, sous le soleil et dans la poussière.

Il faisait tellement chaud et la paille était si sèche qu'il était impossible de travailler à certaines heures trop ensoleillées de la journée. La paille minée par la batteuse, broyée par nos presses, ne tenait pas dans les ficelles. Très tôt le matin, et tard le soir, condamnés à un travail que l'on oserait pas imposer à un bagnard, il fallait voir ces anonymes se dévouaient pour la collectivité. Si le soir ou dans la nuit, tous rentraient noirs comme des charbonniers, leur moral n'était pas atteint. Après une bonne douche réalisée avec les moyens du bord, ils remerciaient la Providence des résultats obtenus. Il était agréable de les entendre, dans la joie, expliquer les incidents de la journée, les pannes évitées, les rencontres inopinées, et toutes les bonnes occasions qu'ils avaient eu de déguster des bières et des limonades.

Souvent entre deux séjours en Eure et Loir, il était impératif d'assurer la subsistance estivale de notre cheptel. Les arbres devenaient la seule solution. Sans se soucier de la mutilation de nos fournisseurs d'oxygène, les branches garnies de feuilles étaient distribuées aux animaux pour compenser le manque de chlorophylle.

Pour compenser le manque de main-d'oeuvre, les services de l'armée mirent à notre disposition de nombreux militaires. Cette aide fut très précieuse et permit de résoudre bien des problèmes de ramassage et de stockage. Nous devons remercier nos élus dont l'intervention a permis ce service.

Si au début de l'opération, les Beaucerons semblaient agir par solidarité, nous avons par la suite remarqué l'intérêt financier qu'ils portaient à cette opération et, à part quelques exceptions, le peu d'empressement qu'ils mettaient pour satisfaire nos besoins en fourrage et leur désintéressement de notre travail. Même si certains fournisseurs apportaient, de temps en temps, quelques rafraichissements, nous étions loin de penser qu'ils nous en réclameraient la facture.

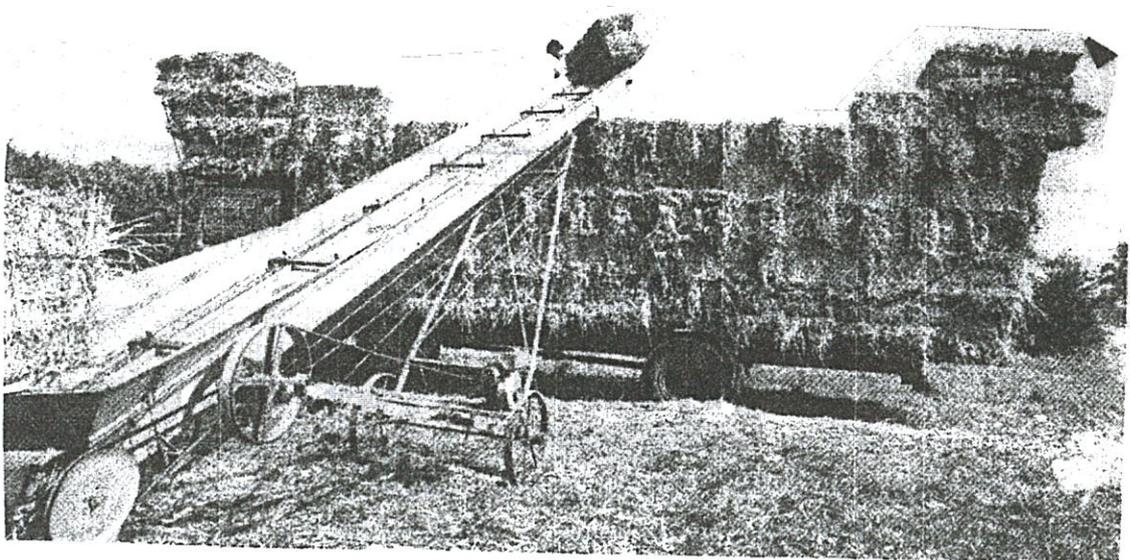
Sur les routes, c'était un va-et-vient incessant de véhicules (tracteurs attelés de remorques, camions de toutes sortes) qui assuraient le transport de cette masse de paille vers les lieux de consommation. Le chemin de fer assurait aussi sa part de transport, et je suppose qu'au cours de l'histoire aucune opération agricole n'avait atteint une telle ampleur. Les bordures des voies de communication se trouvaient tapissées d'une légère couche de menue paille que le vent avait soustrait aux chargements. Le Petit Poucet n'aurait pas mieux marqué son passage.

Un jour dans un village, un jour dans un autre, les chargements arrivaient à un rythme irrégulier, généralement le soir. Pour permettre un service continu, ils étaient libérés dans la nuit. Malgré quelques discussions ou quelques altercations dues à la fatigue et que nous devons passer sous silence, le déchargement était toujours effectué.

Les premières pluies de septembre et un hiver particulièrement clément apaisèrent tous les griefs et la vie reprit son cours habituel.

Albert DUCLOS

avril 1986



Journée de l'Archéologie

18 août 1996

Le 18 août 1996, se déroulera notre habituel "Forum des Savoir-faire et des techniques paysannes". Comme les années précédentes, les visiteurs pourront assister à des démonstrations diverses, à la fabrication de crème, beurre et fromages, à la confection de fagots, de cordes etc... mais aussi, sur le même site, à une présentation de l'archéologie régionale.

Pour cette journée, nous bénéficions de la participation active:

- de l'association Archéo 125
- du Service Départemental de l'Archéologie
- du Groupe de Recherches Archéologiques et de Prospection du Pays d'Auge
- des archéologues participant aux fouilles d'Ernes-Condé-sur-Ifs
- de l'Association pour la Promotion de la Paléoméallurgie en Normandie
- et de nombreux archéologues régionaux.

Différentes animations seront proposées au public:

- Taille de silex pour obtenir haches, grattoirs, et divers outils
- Déplacement et érection d'un mégalithe. Un petit groupe d'archéologues spécialisés dans l'étude des mégalithes fera une démonstration de déplacement sur rondins et d'érection d'un mégalithe de 10 mètres de longueur.
- Une tentative de reconstitution d'un habitat du premier siècle en branchages et terre crue sera réalisée par les archéologues ayant récemment fouillé un site avec ce type d'habitat.
- Une représentation de dessins paléolithiques, une animation poterie, la mise en place de fours primitifs, sont également prévues.
- La réduction directe du minerai de fer au moyen d'un bas-fourneau sera présentée par l'association pour la promotion de la paléoméallurgie en Normandie selon la méthode suivante (Documentation fournie par l'association):

" La plus ancienne manière d'obtenir du fer est celle qu'utilisaient nos ancêtres les Gaulois, eux-mêmes la tenaient de leurs envahisseurs Celtes venus d'Europe centrale.

Cette méthode consiste à faire chauffer du minerai de fer (un caillou) pour en séparer le fer qu'il contient de la gangue qui l'entoure.

A cette époque, il est facile d'obtenir du minerai de fer. Dans certaines régions celui-ci constitue l'essentiel des rochers qui forment le paysage.

Ce sont des blocs de cette roche rouge ou bleue qui seront consciencieusement broyés pour les réduire en une poudre très fine.

Nos lointains ancêtres connaissent bien le feu. Ils savent depuis longtemps fabriquer du charbon de bois, lentement consumé sous d'épaisses meules. Ils utiliseront ce charbon pour faire fondre la poudre de minerai dans un petit four nommé "bas-fourneau".

Le bas-fourneau est construit de différentes façons selon les régions et les époques. D'une manière générale, il ressemble à une petite cheminée en pierre ou en argile. Sa base est percée d'orifices utilisés pour sa ventilation.

Lorsqu'il fonctionne, le bas-fourneau est rempli de charbon de bois qui est allumé et maintenu incandescent sur toute la hauteur grâce au soufflet. A l'intérieur la température peut dépasser 1100° C. La chaleur est tellement forte qu'elle peut faire éclater les pierres des parois.

Le charbon de bois se consume rapidement, il faut en rajouter constamment pour que le four soit toujours plein.

Toutes les dix minutes environ, on jette une bonne poignée de poudre de minerai sur le charbon de bois ardent. Au fur et à mesure que le charbon se consume, cette poudre descend à travers le bas-fourneau et commence à fondre.

Lorsque la poudre du minerai fond, le fer se sépare de sa gangue. Celle-ci essentiellement composée de silice (sable), fond plus vite que le fer et forme le laitier qui va s'écouler au bas de notre four.

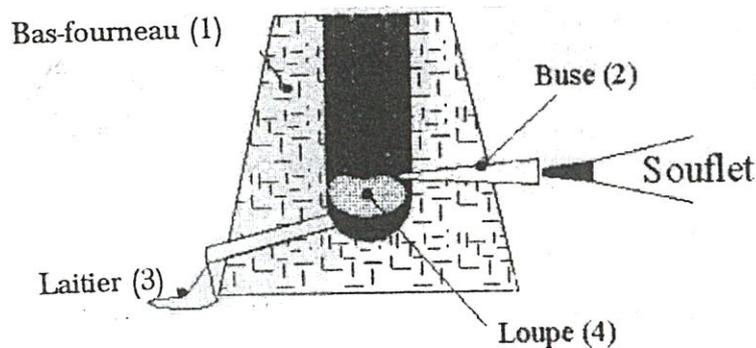
Le fer, lui, ne fond pas totalement: il ne fait pas assez chaud ! Il forme une pâte ardente qui s'accumule au point le plus chaud du four: la buse de ventilation.

Les bas-fourneaux sont de petite taille (1 m de haut pour un diamètre de 20 cm). C'est néanmoins suffisant pour permettre de fondre ainsi jusqu'à 20 kg de minerai ce qui nécessite d'entretenir le foyer pendant plus de 6 heures !

Lorsque tout le minerai a été introduit dans le four, on finit de brûler le charbon qu'il contient, puis on le laisse refroidir.

Il faudra casser le bas-fourneau pour pouvoir récupérer la "loupe de fer" qui s'est figée en son coeur. La loupe est constituée par l'agglomération de la pâte de fer en fusion et sa forme, très curieuse, rappelle celle des éponges que l'on trouve au fond des mers d'où son autre nom: "éponge de fer".

Ce fer qu'ont obtenu nos Gaulois-métallurgistes sera confié au forgeron pour être transformé en lingots d'acier à partir desquels seront fabriqués les outils et les armes. Mais ceci est une autre histoire."



Coupe d'un bas-fourneau

Courrier des lecteurs

M. Edouard Bordeaux

Saint-Martin-de-Fresnay

Réparations au moulin de Saint-Martin-de-Fresnay

Je soussigné Jacques François BORDEAUX du métier de maçon de la commune de Saint-Georges-en-Auge reconnais avoir reçu de madame LE ROY de la commune de Saint-Martin-de-Fresnay la somme de treize francs pour treize jours de mon travail à faire des réparations au trop plein du moulin à raison d'un franc par jour.

Ce quatre frimaire l'an huit de la république française.

Je soussigné Jacques François BORDEAUX du métier de maçon de la commune de Saint-Georges-en-Auge reconnais avoir reçu de madame LE ROY de la commune de Saint-Martin-de-Fresnay la somme de douze livres huit sols pour quatorze jours de mon travail pour avoir reconstruit un petit mur devant la porte du moulin le long de la chaussée et avoir raccomodé le renduit de devant la maison et autres réparations aux autres bâtiments de la ferme à raison de dix-huit sols par jour.

Ce vingt vendémiaire l'an neuf de la République française.

Je soussigné J. - Baptiste BORDEAUX de la paroisse de Saint-Georges-en-Auge du métier de maçon reconnais avoir reçu du citoyen Corneville de la commune de Tischeville, tuteur des enfants mineurs de feu le citoyen LE ROY de la commune de Saint-Martin-de-Fresnay, la somme de treize livres quinze sols pour avoir fourni dix livres de "caré" (?) et avoir fait deux jours et demi à l'employer aux raccomodages du moulin de la ferme des Hommes appartenant aux dits mineurs.

Fait ce quinze thermidor de l'an neuf de la République française.

Construction d'un puits à Saint-Martin-de-Fresnay

Jacques François BORDEAUX du métier de maçon de la commune de Saint-Georges-en-Auge reçoit du tuteur des enfants LE ROY 221 livres pour ouvrage et fournitures d'un puits fait à la terre de Saint-Martin-de-Fresnay:

Fourniture de pierre:	55 livres
3 sommes de chaux:	18 livres
2 sommes de ciment:	10 livres
Fourniture de fers et 1 chaîne:	57 livres
40 jours de travail à 30 sols/jour:	60 livres
+ 14 jours à réparer les bâtiments:	21 livres

Total: 221 livres

Le 20 vendémiaire l'an 12 de la République française.

(Archives familiales)

Jean DENIS

Berville

Décès d'un habitant de Berville à Pernambouco (Brésil) en 1873

Du quatorze février mil huit cent soixante treize, acte de décès de Gustave DANDEVILLE, cuisinier à bord du trois mats "Augustin", né le 10 octobre 1848 à Berville (Calvados), fils de Désiré DANDEVILLE et Joséphine BAUDIN, décédé le 13 février à l'hôpital Pedro II à Pernambouco, sur la déclaration faite par M. MOUTON Augustin, capitaine du dit trois mats "Augustin" âgé de 30 ans et de M. Edouard TURPIN, fournisseur de navires, demeurant à Pernambouco. Tous deux ayant connu le défunt.

A l'époque, les tanneries de Saint-Pierre-sur-Dives importaient de nombreuses peaux provenant, entre autres, d'Amérique du Sud. Peut-être le trois mats "l'Augustin" se livrait-il à ce transport ?

(Archives municipales Berville)

Décès à la Maison d'Arrêt de Rennes en 1877

Monsieur le Maire

J'ai l'honneur de vous informer que la nommée C. Céline, détenue à maison centrale de Rennes sous le n° 7754, fille ou se disant telle de Théodore et de Marie-Adélaïde L., âgée de 23 ans, née à Lieury (Calvados) et dont le dernier domicile connu était à Berville (calvados) est décédée le 5 février 1877, à 2 heures 1/2 du matin.

Indépendamment de ses vêtements, papiers, bijoux personnels, dont le détail est donné d'autre part et qui peuvent être réclamés par sa famille, ce condamné possédait à son pécule disponible une somme de huit francs cinquante centimes.

Pour obtenir le remboursement de ce pécule, ainsi que la remise des effets et bijoux, les ayant droit devront adresser à Monsieur le Ministre de l'Intérieur, une demande sur papier timbré accompagnée des pièces énumérées à l'article 180 du règlement du 4 août 1864, sur la comptabilité des maisons centrales, savoir:

- 1° - un certificat de propriété délivré par le notaire ou le juge de paix compétent, suivant qu'il a été ou non fait inventaire;
- 2° - un certificat du receveur compétent constatant le paiement des amendes et frais de justice mis à la charge du décédé;
- 3° - un certificat du comptable de la maison centrale ou autre établissement pénitentiaire visé par le directeur faisant connaître le montant du pécule disponible et la nature des effets, bijoux, titres, papiers, etc, laissés par le défunt, avec indication de la valeur estimative donnée, au moment de l'entrée, aux objets mis à prix. Cette dernière pièce pourra être suppléée par la présente lettre qui devra, dans ce cas, être jointe à la demande.

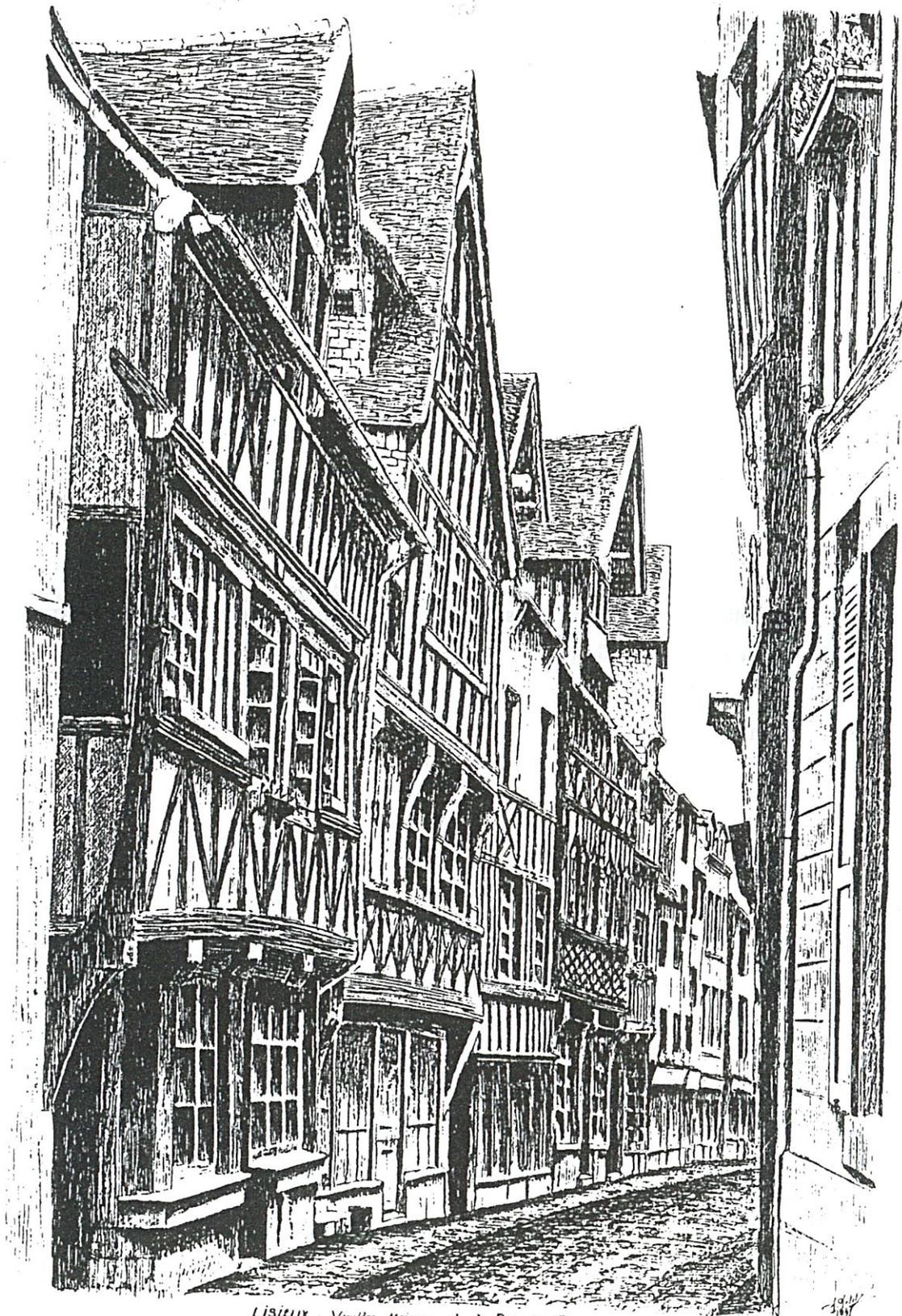
Détail des effets d'habillement

1° - Une chemise	estimée	1 F 50 c
2° - Deux jupons		2 F 25 c
3° - Un caraco		0 F 50 c
4° - Un tablier		0 F 50 c
5° - Deux mouchoirs de poche		0 F 20 c
6° - Trois bonnets		0 F 50 c
7° - Un gilet de coton		0 F 50 c
8° - Une paire de bas		0 F 25 c
9° - Une paire de chaussons		0 F 15 c
10° - Une paire de poches		0 F 10 c
11° - Une paire de sabots		1 F 25 c

Détail des bijoux : néant

Les vêtements seront conservés pendant un an, les bijoux pendant trois ans, dans les magasins de l'établissement; s'ils ne sont pas réclamés, dans ces délais, il pourra en être disposé par l'administrateur.

(Archives municipales Berville)



LISEUX - Vieilles Maisons de la Rue aux Fèvres

FICHES D'ANTHROPONYMIE NORMANDE

SYMBOLES ET ABRÉVIATIONS

Les quatre grandes catégories de noms de famille :

B

: nom de baptême.

O

: nom d'origine.

P

: nom de profession.

S

: sobriquet, surnom.

C : Calvados.

Cn : canton.

E : Eure.

V : Manche.

NB : nom de baptême.

NF : nom de famille.

NL : nom de lieu.

NP : nom de personne.

NS : nom de saint.

O : Orne.

S : Seine-Maritime.

P

CANDELIER, CANDELLIER

Surnom médiéval évoquant la profession, issu de l'ancien normano-picard *candelier*, ce mot correspond à l'ancien français *chandelier*, "fabricant et marchand de chandelles, de cierges", d'où également les NF **CHANDELIER**, **CHANDELLIER** et **LECHANDELIER**, tous attestés en Normandie.

Le mot *chandelier* a eu accessoirement d'autres sens en ancien français, et d'autres valeurs sont donc possibles pour le NF : "fête de la Chandeleur" (d'où un possible surnom évoquant le jour de la naissance); "officier préposé à l'éclairage des appartements; serf payant une redevance en cire ou en argent", etc.

Attestations anciennes :

la forfaiture Robert *Le Candelier* 1312 CGB [Cn de Dozulé ou de Cambremer];

Johannes *Le Candelier* senior 1421 RNF [Rouen, S];

Michael *Le Chandelier* 1420 RNF [baillage de Caux, S].

Étymologie : dérivé agentif en *-ier* (exprimant ici la profession) de l'ancien normand *candele* (attesté en anglo-normand), variantes *candelle*, *candelle*, ancien français *chandelle* (Ouest), *chandolle* (Est, Nord-est), "chandelle"; la variation *-eile*, *-oile* / *-el(l)e* de la finale est attribuable à l'existence de deux formes latines, *candela* "cierge, chandelle", et sa réfection tardive *candella*, par substitution du suffixe diminutif *-ella* à la terminaison *-ela*. Le latin *candela* est un dérivé nominal du verbe *candere*, "être enflammé, briller" < proto-latin **cand-ése* [indo-européen **kand-é-*, forme suffixée en *-é-* (à valeur stative) du radical **kand-* "briller"; même racine que les mots *encens*, *incendia*].

Répartition actuelle [MINITEL 1996] :

141 CANDELIER [M 5, C 13, O 1, E 16, S 116].

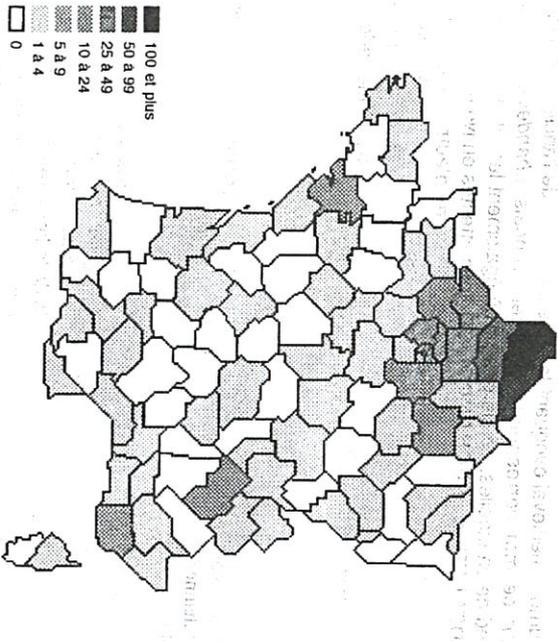
27 CANDELIER [C 3, O 2, E 6, S 16].

11 CANDELLIER [C 1, E 9, S 1].

9 CANDELLIER [C 2, S 7].

4 LECHANDELIER [C 3, S 1].

LOCALISATION



Distribution du NF CANDELLIER en France

CANDELLIER est un NF normano-picard centré sur le Pas-de-Calais; les attestations haut-normandes représentent l'extrémité de la zone principale. La variante CANDELLIER (non représentée) est centrée sur la Somme; son aire principale s'étend du Nord à la Seine-Maritime.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES

- ALN : Patrice Brasseur, *Atlas Linguistique et Ethnographique Normand*, CNRS, Paris, t. 1 1980, t. 2, 1984.
- CGB : Henri de Frondeville, *Le compte de Gautier du Bois, vicomte d'Àuga, pour la Saint-Michel 1312*, s.l., 1951.
- LCEL : Henri de Frondeville, "Documents ayant trait à la Levée d'une Contribution extraordinaire sur la Ville de Lisieux en 1637", in *Études Lexoviennes* III, 1928, pp. 241-256.
- LISO : *Livre des Jurés de Saint-Ouen de Rouen*, 1291 (ADSM 7H17).
- MR I : Léchaudé D'Anisy, *Grands Rôles des Échiquiers de Normandie*, première partie, MSAN, 2e série, 5^e volume (XV), Paris, 1845.
- MR II : Léchaudé D'Anisy et A. Charma, *Magri Rotuli Scaccarii Normanniae sub regibus Angliae*, pars secunda, MSAN, 2e série, 6^e volume (XVI), Paris, 1852.
- MSAN : *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*.
- PLXLP : Auguste Le Prevost, *Pouillés du diocèse de Lisieux* (14^e-16^e ss.), in MSAN XIII, 1844, pp. 1-100.
- PPR : Auguste Longnon, *Pouillés de la Province de Rouen*, Recueil des Historiens de France, Paris, 1903.
- QN : *Querrionia Normannorum*, enquêtes sur l'administration de Saint Louis (1247), in *Facueil des Historiens de la France* t. XXIV (1^{ère} partie).
- RADN : Marie Fauroux, *Recueil des actes des ducs de Normandie (911-1066)*, MSAN XXXVI, Caen, 1961.
- RDBR : Joseph Reese Strayer, *The royal domain in the bailliage of Rouen*, Princeton, Princeton University Press, 1936 [check EDRR].
- RLA : Etienne Deville, *Le registre de la léproserie d'Andell en 1380*, Imprimerie de l'Eure, Évreux, 1910.
- RNF : A. Charma (édit.), *Rôles Normands et Français et autres pièces tirées des archives de Londres par Bérquigny en 1784, 1785 et 1786*, MSAN, 3e série, 3e volume (XXIII), Paris, 1858.





BOURRÉE

Le NF BOURRÉE (variante graphique plus rare BOURÉE; variante reproduisant une forme ancienne BOREE) est initialement un surnom médiéval métonymique évoquant la profession, issu de l'ancien français et normand "borrêe, bourrée, "tagot de menues branches"; il s'agit donc d'un surnom de fabricant ou de marchand de tagots.

Les formes BOURREILLE, BUREILLE notent la prononciation dialectale cauchoise de *bourrée*, [burèl], [buré] avec une forte diphthongaison de la voyelle finale. Cette prononciation est attestée par l'ALN [473, "tagot"], qui la relève également en nord-Pays d'Auge et en un point de l'Eure (voir carte). Ce mot est noté *bourreye* par l'abbé Maze¹ pour la région du Havre.

Étymologie : emploi substantivé du participe passé du verbe *borrer*, *bourrer*, "emplir de bourre, bourrer", puis "tasser, serrer"; ce verbe est lui-même tiré de l'ancien français *borre*, "bourre, laine grossière" < bas-latin *burra*, "étouffe grossière à longs poils"; il s'agit peut-être de l'emploi substantivé de l'adjectif latin *burrus*, "roux", soit *burra* (*lana*), "(laine) rousse". Le mot *burrus* est un ancien emprunt au grec *πυρρός* [purros], "roux".

Répartition actuelle [MINITEL 1996] :

- 40 BOURRÉE [M 7, C 9, O 11, E 1, S 2]
- 12 BORÉE [M 1, C 1, O 7, E 3].
- 5 BOURÉE [M 2, C 3].
- 3 BUREILLE [E 2, S 1].
- 2 BURREILLE [S 2].

¹ *Étude sur le langage de la banlieue du Havre*, le Havre, Société Havraise d'Études Diverses, 1903 [glossaire : pp. 105-223, rééd. Gérard Montfort, 1984, sous le titre *Glossaire Normand*; article *bourreye* p. 122a.



CANDILLON

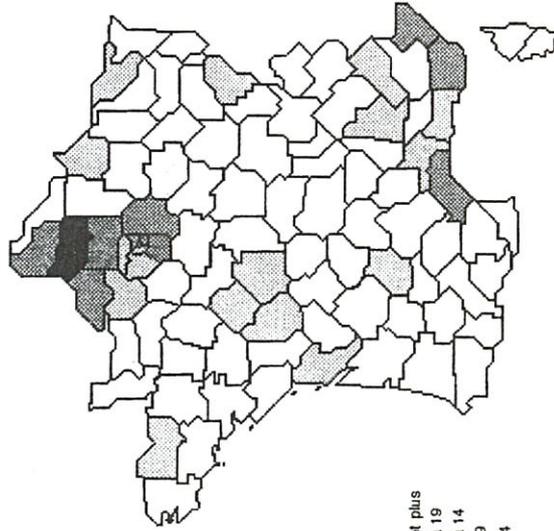
Surnom médiéval évoquant la profession, issu de *candillon*, forme nomano-picarde correspondant à l'ancien français *chandillon*, "fabricant et marchand de chandelles".

Étymologie : *candillon* procède d'un plus ancien *candelion*, dérivé nominal en *-on* de l'ancien normano-picard *candelle*, "chandelle" [→ fiche CANDELIERI].

Répartition actuelle [MINITEL 1996] :

- 4 CANDILLON [E 1, S 3].

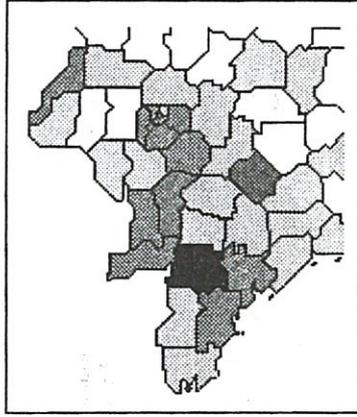
LOCALISATION



Distribution du NF CANDILLON en France

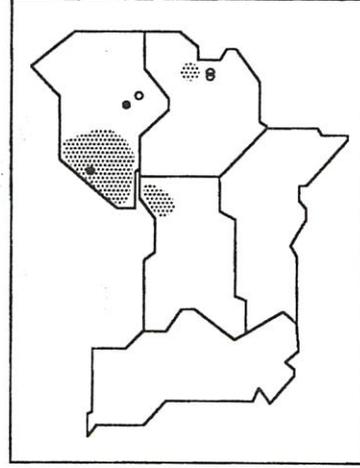
Nom picard, centré sur la Somme, et dont l'aire déborde légèrement en Haute-Normandie et en Bauvaisis. Toutes les attestations extérieures à la zone normano-picarde sont attribuables à une émigration plus ou moins ancienne.

LOCALISATION



NF du Nord-ouest de la France, centré sur la Mayenne, et, dans une moindre mesure, l'Indre-et-Loire. Les attestations du Nord [14 NF] doivent représenter une ancienne émigration vers ce pôle industriel. NF très clairsemé ailleurs (émigrations vers l'Est, le Sud-ouest et le Sud).

Distribution du NF BOURRÉE en France



● = NFBOURREILLE; ○ = NFBOURREILLE

▨ = aire de la prononciation [burè], [buré], "bourrée".